

J. A.

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER & C^{ie} - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 219 05 - 2 31 25 - CHEQUES POSTAUX IIC 1748

RÉGIE DES ANNONCES

PUBLICITAS S. A. - SION

AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 36

et ses agences en Suisse
et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ

ANNONCE 13 cts le mm.

RECLAME 30 . . .

AVIS MORTUAIRES 30 . . .

(Majoration: 20% pour emplacement exigé)

25% pour réclames en première page

Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

| | | | |
|--------------------|----------|--------|-------|
| ABONNEMENTS : | 3 MOIS | 6 MOIS | 1 AN |
| SUISSE | FR. 8.50 | 15.- | 28.50 |
| ETRANGER | FR. 15.- | 22.50 | 43.- |

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF REVOCATION ECRITE UN MOIS AVANT L'ECHÉANCE

LE GRAND CHANGEMENT

De la pléthore à la pénurie de capitaux

Voici trois ans seulement que nous vivions une époque où, sous la masse des capitaux en quête de placements, le débiteur qui pouvait fournir des garanties raisonnables était sollicité de toutes parts, tandis que le créancier qui cherchait des placements avait toutes les peines du monde à en effectuer de suffisamment rémunérateurs. Cette ère de pénurie de placements, de baisse du taux de l'intérêt, de discussion sans fin autour du fonds de l'A.V.S. auquel on reprochait de troubler le marché des capitaux n'est donc pas bien loin derrière nous. Or, qui parle aujourd'hui du fonds de l'A.V.S. et de ses dangers pour le marché des capitaux, des « exagérations » de l'épargne, du déséquilibre « structurel » entre l'offre et la demande sur le marché, lequel, selon certains prophètes, devait non seulement durer quelque temps, mais s'aggraver encore davantage ?

La forte demande de crédits, l'aggravation du solde passif de notre balance des paiements en raison de l'augmentation des importations ont eu pour effet de transformer en un laps de temps relativement court la pléthore de capitaux en une pénurie et ce changement rapide dans la situation n'a pas seulement fait disparaître certains des problèmes qui nous occupaient il y a quelques années, mais a transformé ces derniers en leur contraire. Ce qu'il y a de réjouissant dans cette évolution, c'est que l'épargne individuelle dont, sous l'influence des institutions collectives, l'on avait tendance à sous-estimer le rôle éminent pour le développement de l'individualité du citoyen et pour l'économie, a de nouveau subi une nette revalorisation. Une formation plus intense de capitaux est actuellement indispensable face aux besoins sans cesse croissants en matière d'investissements. Car la formation insuffisante de capitaux d'épargne face à des investissements toujours plus importants est l'une des causes principales de la pression inflationniste à laquelle nous sommes soumis. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles la Banque nationale a résolu de relever son taux d'escompte et de s'adapter ainsi à l'évolution générale caractérisée par une con-

La hausse du taux de l'intérêt est le symptôme caractéristique d'une pénurie de capitaux. Le rendement des titres d'Etat de premier rang, qui peut être considéré comme le baromètre le plus sensible de l'évolution, a passé de 2,17 % (point le plus bas atteint au printemps 1954) à 3,74 % aujourd'hui. Malgré cette hausse, qui contraindra progressivement les banques à servir un intérêt plus élevé à leurs dépôts d'épargne et à leurs

comptes, il n'y a aucune raison de dramatiser la situation. Il ne faut pas oublier qu'en 1929, les obligations rapportaient du 4,66 %. A cette époque, un taux hypothécaire de 5 % était la règle et ne donnait lieu à aucune protestation, alors qu'aujourd'hui certains semblent considérer que s'il monte à 3 3/4 ou 4 %, ce serait une catastrophe nationale. Il sied également de noter que le renchérissement du loyer de l'argent est un phénomène mondial, déterminé par la haute conjoncture actuelle et les investissements gigantesques qui en découlent. La Suisse se trouve encore à cet égard dans une situation privilégiée en ce sens que nous avons encore les taux d'intérêts les plus bas du monde. Si l'on tient compte seulement du fait que nous vivons depuis plusieurs années dans un état d'inflation larvée, il semble juste et équitable que ceux qui ont placé leur argent dans des livrets d'épargne; des emprunts, des hypothèques, etc., reçoivent sous forme d'un intérêt plus élevé une petite compensation pour la diminution du pouvoir d'achat de leurs avoirs, qu'ils ont subie et qu'ils subissent encore. Même avec cette amélioration, ils sont encore prétérités par rapport aux propriétaires de valeurs réelles. Enfin, il ne faut pas oublier que la hausse du taux d'intérêt ne provoque pas, chez maints rentiers et épargnants, une joie sans mélange. Ils n'en bénéficient que s'ils effectuent de nouveaux placements en hypothèques, obligations, etc. En revanche, s'ils ont investi leur argent, il y a quelques années, dans des titres à long terme, s'ils ont par exemple souscrit à des emprunts, ils subissent de sensibles pertes en capital au cas où, pour une raison ou pour une autre, ils se voient contraints de liquider leurs placements. Un seul exemple à ce propos: les emprunts d'entreprises d'électricité à 2 3/4 % émises au pair, il y a quelques années, ne cotent plus à la bourse que 80 environ.

Mais ce qui est essentiel du point de vue économique, c'est qu'un taux d'intérêt plus élevé est susceptible d'encourager l'épargne et par conséquent de fournir des ressources au marché des capitaux, de freiner les investissements excessifs qui sont une des causes principales de la sur-expansion actuelle de notre économie. Et c'est pourquoi, si ces mesures de politique monétaire prises par la Banque nationale à la suite du changement intervenu sur le marché des capitaux mettaient enfin un terme à l'inflation, les épargnants et les rentiers auraient autant, si ce n'est plus, d'intérêt à cette stabilisation qu'à une hausse du loyer de l'argent.

ASPE.

Inauguration d'un monument de feu le conseiller fédéral Motta, à Bellinzone



Un monument en l'honneur de feu M. le Conseiller fédéral Giuseppe Motta a été inauguré sur la place de la gare à Bellinzone en présence de M. Lepori, qui représentait le Conseil fédéral, et d'une très nombreuse foule. Mort au début de la seconde guerre mondiale, le 23 janvier 1940, M. Motta fut pendant 20 ans à la tête du Département politique et représentant de la Suisse auprès de la Société des Nations. Homme d'Etat mondialement connu et estimé, il avait acquis une grande renommée par son attitude courageuse lors de la réception de l'U.R.S.S. à la S.D.N. Le monument, conçu par le sculpteur Remo Rossi, de Locarno, représente une femme portant le rameau de la paix à la main. Il symbolise, dans l'esprit de Motta, la Suisse sur le chemin du progrès.

LE « GRAND CONFORT » A L'EPOQUE ROMAINE

Les anciens n'ignoraient pas l'hygiène...

LES INSTALLATIONS DE BAINS ETAIENT DEJA FORT PERFECTIONNEES

(De notre correspondant particulier)

Nous nous prétendons un peuple civilisé. Nous nous glorifions des progrès que nous avons accomplis dans tous les domaines. Mais si faisant dans le temps un bond de près de vingt siècles, un Romain se retrouvait dans nos murs, il trouverait que sur les questions d'hygiène, nous sommes en fait bien retardataires.

Nombreuses sont encore nos maisons en ce XX^e siècle, qui ne possèdent que des installations sanitaires fort rudimentaires. Quant aux Etablissements publics, leur installation laisse souvent fort à désirer et leur taille est loin de correspondre à l'ampleur de la population.

Il en était tout autrement dans la Rome antique, pour ne parler que de la capitale de l'Empire des Césars. Bien avant le début de notre ère, les Romains avaient compris la nécessité de la propreté corporelle. A vrai dire, reconnaissans-le, ils n'avaient qu'emprunté aux Grecs ces habitudes d'hygiène. Dès le III^e siècle avant Jésus-Christ, de nombreuses villas romaines, tant à la ville qu'à la campagne, comptaient des salles de bains particulières. Les baignoires y étaient soit des vasques de marbre, soit des cuves en métal.

Leur apparition provoqua, du reste, une révolution dans la mentalité romaine. A cette époque, la famille romaine était fort hiérarchisée et il y régnait une certaine pudibonderie. Il était des choses qu'on ne faisait pas en public et dont on parlait encore moins. Les soins de propreté étaient du nombre. C'est ainsi que CATON le Censeur se refusait à se baigner en présence de son fils.

Mais ces salles de bains particulières n'étaient réservées qu'aux riches. Les familles pauvres ou ne disposant que de moyens limités, ne pouvaient envisager ni l'achat ni l'installation d'une baignoire, encore moins tous les frais qui découlaient de son alimentation et du chauffage de l'eau.

Néanmoins le désir de propreté amena peu à peu les Romains à modifier leurs habitudes et peu à peu ils apprirent de prendre des bains en dehors de leurs foyers. C'est ainsi que l'on vit apparaître de plus en plus nombreux des établissements de bains

publics. Il ne faut pas confondre ces balneae avec les thermes qui ne furent construits que des années plus tard.

Les balneae romains ressemblaient aux Etablissements que nous connaissons encore aujourd'hui. Il en existait pour les hommes et d'autres pour les femmes. Certains étaient des affaires purement commerciales tandis que d'autres, dus à la générosité de quelques mécènes ou politiciens avides de plaire à leurs électeurs, étaient entièrement gratuits. Au début de notre ère on en comptait plusieurs milliers à Rome même. Le prix des bains n'était que de quelques francs et les enfants ne payaient pas.

La municipalité avait même créé une charge spéciale dont le titulaire élu pour l'année, avait pour mission de surveiller les Etablissements de bains publics, de vérifier leur chauffage, de contrôler leur propreté et de diriger leur police.

LES PREMIERS THERMES

Mais bientôt ces balneae ne suffirent plus aux Romains et vers le début de notre ère on vit apparaître dans la ville éternelle les premiers Thermes. Ceux-ci furent construits par des Empereurs et le souci de toujours faire mieux, plus luxueux que le prédécesseur expliqua la magnificence des Thermes romains. Avec les années, ils prirent une place de plus en plus considérable dans la vie des Romains et devinrent une sorte d'institution nationale où chacun passait un nombre d'heures plus ou moins grand chaque jour.

Il est difficile pour ne pas dire impossible de donner une définition exacte des thermes. Il n'existe, à ma connaissance, rien de similaire de nos jours. Ils couvraient, en effet, de très vastes espaces, 13 hectares pour ceux de DIOCLETIEN et 11 pour ceux de CARACALLA par exemple, et réunissaient en plus des formes de bains les plus diverses, des jardins, des boutiques, des salles de musique, des salles de gymnastique, même parfois des musées et que sais-je encore. En fait les thermes avaient pour but autant de permettre d'entretenir la propreté et le repos du corps que de se distraire sainement au milieu d'œuvres d'art.

J. R. D.

★ L'INSTANTANÉ DE PIERRE VALLETTE

Rien de neuf...

Rien de neuf sous le soleil, découvrez-t-on chaque jour ! En voici un nouvel exemple que je livre à la méditation de mes lecteurs.

Au Congrès international des dentistes, qui tient actuellement ses assises à Rome, un professeur italien réputé a déclaré que l'emploi des premiers râteliers avec des dents en or remonte à plus de deux mille ans ! Selon les dires du président du Congrès, les premières dents d'or furent fabriquées sur le Palatin, dans la Rome antique.

Dans leurs tombes, les Romains doivent sourire de la vanité des rois du caoutchouc, ou du bouton de culotte, d'Outre-Atlantique, si fiers de leurs mâchoires dorées.

Seulement voilà, Pline, dans ses écrits, nous apporte un détail savoureux, prouvant que le travail était moins bien fait qu'aujourd'hui. En effet, il nous apprend que, dans les allées du Forum, les gentes demoiselles de cette époque étaient suivies par des gardes, lors de leurs promenades. La mission de ces gardiens de l'ordre consistait à surveiller si aucun râtelier d'or n'était tombé, au cours des randonnées des élégantes Romaines !

De nos jours, une telle précaution n'est certes plus nécessaire, et l'on se représente difficilement des sergents de ville, ou des agents yankee, veillant sur les dents des « pin-up », le long des Champs-Élysées ou de la Cinquième Avenue. Les malheureux pandores ont déjà assez de mal à donner la chasse aux voleurs de colliers de perles... En ce qui concerne les dentitions, ils font confiance aux Esculapes modernes et n'ont pas tort.

Il est vrai qu'il est arrivé que l'on ait retrouvé, il n'y a pas bien longtemps, un dentier sous une table de l'un des restaurants de notre capitale ! Mais bien entendu, il s'agit de la fameuse exception qui confirme la règle !

P. V.

Le chancelier Adenauer et son parti remportent les élections avec 50,2 % des voix



Appelé pour la troisième fois depuis la fin de la guerre aux urnes, le peuple allemand a donné un magnifique vote de confiance au chancelier Adenauer et à son parti CDU. Avec 50,2 % des voix, le chancelier dispose d'une confortable majorité absolue, preuve évidente combien la politique gouvernementale a été appréciée par tout le peuple. Signe caractéristique, les petits partis ont tous perdu du terrain et certains ont même tout à fait disparu. Autre symptôme des élections, l'influence exercée par les personnalités à la tête des partis. Aussi le chancelier Adenauer peut-il être considéré comme le vrai vainqueur, au sens propre du terme.

Editeur : Imprimerie Gessler, Sion.
Rédacteur responsable : F.-Gérard Gessler,
Régie des annonces : Publicitas S. A., Sion,
tél. 2 12 36.

Entrées et sorties de capitaux

Les nouvelles mesures concernant l'octroi de crédits continuent à faire parler d'elles, en bien et en mal, cela va de soi. Beaucoup reconnaissent que nous allons trop loin et que les risques considérables pouvaient mettre les finances publiques et privées dans l'embarras, en dépit de la haute conjoncture. D'autres ont accusé les autorités financières de mettre les bâtons dans les roues et de contribuer à ralentir le volume des affaires.

Une chose est certaine, c'est que si la Suisse exportait ses capitaux en plus grandes quantités encore et si elle augmentait encore le volume déjà considérable de ses importations, elle s'appauvrirait plus rapidement qu'on ne le pense. A force de parler de prospérité, on oublie d'examiner de quoi elle dépend en réalité.

Cet automne, des dizaines de milliers d'Italiens ayant travaillé dans l'hôtellerie, la construction, l'industrie, rentrent dans leur pays avec des économies qu'on peut estimer, in globo, à plu-

sieurs millions de francs... Ce départ de capitaux a été compensé dans une certaine mesure cet été par l'industrie hôtelière qui a hébergé plus d'étrangers que jamais.

N'oublions pas cependant que le travail de notre peuple, destiné au marché intérieur comme à l'extérieur, est le plus sûr garant de la prospérité. Continuer à travailler dans des conditions favorables est un facteur décisif du bien-être général. Aussi faut-il que toutes les activités économiques, et non seulement quelques branches qui ne peuvent suffire aux commandes, soient en mesure de maintenir leur degré d'occupation. Or, en raison de la concurrence étrangère de plus en plus serrée et d'une politique des prix de pays dits sous-développés ou cherchant à trouver de nouveaux débouchés, plusieurs petites et moyennes entreprises du pays entrevoient déjà des difficultés. Il importe que chacun contribue à maintenir l'état satisfaisant actuel des affaires en achetant des produits suisses, en réduisant ainsi la sortie de nos capitaux et en maintenant les possibilités de gain de milliers de nos compatriotes. Les produits suisses sont dignes de confiance et ils portent leur garantie d'origine : l'ARBALETE.

CHRONIQUE SPORTIVE

Sport-toto No 4

Nos pronostics

- Bâle - Young-Boys** : Ce match s'annonce très ouvert. En effet, les Bâlois sont pratiquement imbattables sur leur terrain. Cependant les locaux devront s'aligner sans Hugi II indisponible pour plusieurs semaines. Dès lors, il semble que les Bernois soient capables de sauver au moins un point dans l'aventure. Donc x x 1 2.
- Bellinzone - Lausanne-Sports** : Sur le papier les Vaudois sont nettement favoris. Mais il y a lieu de tenir compte que la rencontre se dispute au Tessin, plus précisément à Bellinzone où il est toujours (surtout pour un Romand) très difficile de triompher. Cependant les Lausannois peuvent s'imposer, car leur équipe a laissé une très grande impression lundi passé contre Londres. Pronostics : x 2 2 x.
- Bienne - Grasshoppers** : Ces deux formations ont eu un départ assez pénible et elles occupent actuellement le milieu du classement. Bienne s'est renforcé et son équipe fournit toujours de jolies exhibitions à la Gurzelen. Mais les Grasshoppers ont besoin d'une victoire pour redorer un blason passablement terni. Donc : 2 2 x 1.
- Chiasso - Chaux-de-Fonds** : Les Tessinois ont remporté deux magnifiques succès sur des équipes cotées comme Grasshoppers et Granges. Chaux-de-Fonds, pour sa part n'a pas trouvé la bonne carburation. Il semble donc que les locaux soient favoris. Cependant il importe de tenir compte du fait que les Neuchâtelois sont en pleine reprise. Par conséquent : x x 1 2.
- Urania - Lugano** : Urania possède une très jolie formation qui pratique un excellent football. Quant aux Luganais ils disposent d'une formation surchargée de vedettes qui ont de la peine à trouver la cohésion nécessaire à tout succès. Urania sur son terrain mettra tout en œuvre pour triompher. Banco 1 1 1 1.
- Winterthur - Servette** : Les Genevois n'effectueront pas sans souci le toujours difficile déplacement en terre zurichoise. Certes les Romands possèdent une formation nettement plus forte que les locaux, mais on sait les difficultés qu'il y a de triompher sur les bords de la Thur. On pronostiquera donc : 2 2 x x.
- Young-Fellows - Granges** : Les Zurichoïses sont en quelque sorte les révélations de ce début de championnat. L'équipe semble (déjà) bien au point alors que les Soleurois cherchent encore la bonne carburation. Dans ces conditions, il semble donc qu'il faille prévoir un succès des locaux, Banco 1 1 1 1.
- Berne - Schaffhouse** : Ces deux équipes ne sont guère bien placées au classement, où elles totalisent respectivement 1 et 2 points. C'est dire que la lutte sera chaude. Schaffhouse paraît plus fort, mais Berne ne laissera pas passer l'occasion de remporter au moins 1 point de l'enjeu. Pronostics : 1 1 x 2.
- Cantonal - Concordia** : Ce choc vaudra la peine d'être vu. Si les Bâlois triomphent des expérimentés Neuchâtelois, on pourra alors être certain que le FC Concordia fera une brillante saison. Pour notre part, nous croyons toutefois que les locaux s'imposeront finalement. Mais là, véritablement, tout est possible. Donc 1 1 x 2.
- Malley - Yverdon** : Malley est une formation les plus faibles de la ligue. Yverdon après un bon départ s'est fait stopper par Longeau. Il est bien difficile de donner un favori, ceci d'autant plus que ce match constitue un derby romand et l'on sait ce que cela veut dire. Toutes les possibilités sont ouvertes x x 1 2.
- Soleure - Nordstern** : Les Bâlois sont les seuls joueurs (avec le FC Sion) qui ne totalisent à ce jour aucun point. On dit du FC Nordstern, que c'est un club très faible. En revanche, le FC Soleure a remporté quelques succès significatifs (Lucerne et Schaffhouse) qui prouvent la valeur de l'équipe. Donc, banco 1 1 1 1.
- Thoune - Lucerne** : Les Bernois ont eu un excellent début de compétition et ils totalisent à ce jour 3 points, contre 4 aux Lucernois. Le match se jouant à Thoune, il faut tenir compte de cet état de fait. Il semble toutefois que Lucerne doive finalement s'imposer : 2 x x 1.

BILLARD

Au Club séduois des amateurs de billard

Le club des amateurs de billard de notre ville, qui se signale par une réjouissante activité, a tenu son assemblée générale annuelle en son local de « La Clarté » sous la présidence de M. William Robert-Tissot. Comptes et protocoles ont été acceptés avec félicitations aux responsables. Le comité a été porté de cinq à sept membres. Dans son rapport, M. Robert-Tissot a relevé avec satisfaction la bonne tenue de plusieurs membres du C.S.A.B. aux compétitions nationales et a réitéré ses félicitations à ceux qui ont brillamment enlevé des titres suisses, faisant ainsi le plus grand honneur au Valais. C'est avec douleur qu'a été évoquée la mémoire des membres disparus MM. Jean Bühlmann, Edouard Olivier, Joseph Zenhäusern et Roger Travelletti et une minute de silence observée par l'assemblée.

La saison qui s'ouvre verra la reprise des compétitions internes habituelles : classement, handicap, etc. Une innovation intéressante est la mise en route d'un championnat aux trois bandes et l'organisation d'une Coupe valaisanne au sujet de laquelle de plus amples renseignements seront communiqués ultérieurement. Sur le plan suisse, le C.S.A.B. participera à la Coupe suisse avec une équipe et plusieurs membres seront inscrits aux épreuves individuelles dans les différentes disciplines. Il incombera au club d'organiser la finale du championnat suisse à la libre, 3^{me} catégorie, en février. D'autre part, le C.S.A.B. a eu l'honneur de recevoir dernièrement les délégués de la Fédération suisse qui se sont déclarés enchantés de l'accueil séduois.

Comme on le voit, notre club poursuit une réjouissante activité et met tout en œuvre pour favoriser le développement du noble jeu de billard. Tous ceux qui s'y intéressent sont cordialement invités à son local où ils peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires.

LUTTE

Journée cantonale de lutte libre, à Glis

RESULTATS :

Poids lourd (couronne) : 1. Kuonen G., Viège, 58.30 ; 2. Gay P., Fully, 54.50 ; 3. Maurer H., Frutigen, 53.60.

Poids mi-lourd (couronne) : 1. Stucky F., Lucerne, 56.50 ; 2. Stöckli E., Lucerne, 56 ; 3. Kaeslin O., Lucerne, 55.80 ; suivent 3 non couronnés.

Poids moyen (couronne) : 1. Anderegg O., Château-d'Oex, 58.30 ; 2. Schwery F., Brigue, 55.00 ; 3. Zenruffinen, La Souste, 55.00 ; 4. Schmidhalter, Glis, 54.90 ; suivent 7 non couronnés.

Poids léger (couronne) : 1. Stähli H., Fully, 57.50 ; 2. Blatter H., Brienz, 56.10 ; 3. Schenk G., Berne, 55.90 ; 4. Niederberger M., Lucerne, 55.70 ; 5. Abgottspon A., Brigue, 55.40 ; 6. Zürcher E., Münsingen, 55.40 ; suivent 12 non couronnés.

Poids plume (couronne) : 1. Bürgi J., Zurich, 55.70 ; 2. Walter P., Flüelen, 55.70 ; 3. Kaeser J., Lucerne, 55.70 ; 4. Lehner H., Gampel, 55.00 ; 5. Fauchères A., St-Maurice, 54.70 ; 6. Badertscher W., Zurich, 54.60 ; suivent 5 non couronnés.

Poids coq (couronne) : 1. Sarbach R., Gampel, 56.20 ; 2. Lisibach A., Schattdorf, 55.50 ; 3. Brucher F., Saxon, 55.10 ; 4. Kolbrenner J., Gampel, 55.10 ; suivent 6 non couronnés.

TIR

Journée des matcheurs valaisans

La société valaisanne des matcheurs aura sa traditionnelle journée finale, dimanche 22 septembre au stand de Sion.

Le programme qui se déroulera de 9 à 13 heures, prévoit le tir de 60 cartouches (à 300 m., 20 dans chacune des positions, couché, à genou et debout).

Sont également invités à cette journée tous ceux qui s'intéressent au tir de match. Ils seront les bienvenus chez nos matcheurs qui ne demandent qu'à être renforcés.

1958 sera une grande année avec le Tir fédéral, au cours duquel aura lieu le match intercantonal. Le Valais se doit d'y figurer en bon rang, pour confirmer les progrès du tir dans notre canton.

Dimanche, la grande et la petite maîtrise seront délivrées pour les résultats de 490 points et au-dessus, resp. 470 points, à ceux qui ne les ont pas obtenues jusqu'à maintenant.

AUTOMOBILISME

Nouvelle victoire de Gendebien au Tour de France

La cinquième épreuve de classement du Tour de France automobile, qui se disputait sur huit tours de circuit des

24 heures du Mans, soit 107 km. 688, a été marquée par de belles luttes entre les 73 concurrents encore en course.

Dans la catégorie des voitures de grand tourisme, c'est encore le Belge Olivier Gendebien, sur Ferrari, qui a réalisé la meilleure performance, bouclant la distance en 36' 07"2, ce qui représente une moyenne de 179 km. 400, devant une autre Ferrari, pilotée par le Français Maurice Trintignant (36' 08"5) et le Parisien Jean Lucas, également sur Ferrari (36' 35"5).

DIMANCHE A SION :

Plus de 20 couronnés fédéraux

La Fête cantonale valaisanne de gymnastique à l'artistique qui se déroulera dimanche à Sion soulève partout un grand intérêt.

Plus de 150 gymnastes ont fait parvenir leurs inscriptions et parmi eux on note plus de 20 couronnés fédéraux de la dernière fête de Lugano.

C'est dire que des gymnastes de très grande valeur seront présents à Sion.

D'ores et déjà il importe de relever les noms du champion suisse juniors Lengweiler de Lausanne et d'Haulenweg champion vaudois.

Les couleuvres valaisannes seront très bien défendues par le champion valaisan Michel Ebner qui sera entouré de ses rivaux de toujours, Salzmann, Elsig et Viotti.

Sportifs, CECI VOUS INTERESSE

★ Championnats de Belgique, à Bruxelles, finales : Simple messieurs : Jacky Brichant bat Philippe Washer, 4-6, 8-6, 8-10, 6-0, 6-1. — Double Mixte : Mlle Mercelis-Brichant battent Mlle Crowet-Mezzi, 6-3, 6-4. — Double dames : Mme van Outsem-Mlle Mercelis battent Mmes Dubois-Isaac, 6-2, 6-1.

★ Après avoir réservé sa décision, l'Argentin Juan Manuel Fangio a finalement choisi de participer au Grand Prix de Modène, qui se courra le 22 septembre prochain et dans lequel il aura pour coéquipiers, sur Maserati, le Français Jean Behra et l'Italien Giorgio Scarlatti. De leur côté, Stirling Moss et Harry Schell ont également décidé de prendre part à l'épreuve. Si la Vanwall de Moss n'est pas disponible, le pilote britannique conduira une machine italienne. Quant à Schell, il sera au volant d'une BRM.

★ Cent soixante-cinq coureurs ont pris le départ de la seconde étape (401 km.) de la course internationale des Six jours motocyclistes, qui se déroule dans la région montagneuse de Spindleruvmlin, au nord-est de la Bohême. Sur les 246 concurrents qui s'étaient alignés la veille au départ de la première étape, 56 ont dû abandonner en raison des conditions atmosphériques exceptionnellement défavorables (neige et brouillard).

A l'issue de la première journée, pour le Trophée international, les équipes d'Allemagne occidentale et de Tchécoslovaquie étaient à égalité (0 point de pénalisation), précédant l'Italie (170 p.) et l'URSS (201 p.), dont deux membres avaient cependant abandonné. Pour la Coupe d'argent, la Tchécoslovaquie était en tête, avec 5 points de pénalisation, devant l'Allemagne occidentale B (9

p.), la Tchécoslovaquie B (11 p.) et l'Allemagne occidentale A (42 p.).

★ M. Marcel Lafarge, président de la Ligue de Paris, membre du bureau de la Fédération française de football et représentant de la France au comité exécutif de la FIFA, est décédé subitement, au cours de la nuit de dimanche à lundi, d'une embolie.

★ Championnats d'Italie d'athlétisme, à Bologne : 200 m. : 1. Berrutti, 22"1 ; 5000 m. : 1. Baraldi, 14'34,6 ; 400 m. : 1. Loddo, 48"6 ; 110 m. haies : 1. Mazza, 14"7 ; triple saut : 1. Gatti, 15 m. 21 ; javelot : 1. Lievro, 73 m. 98 ; 10. km. marche : 1. Dordoni, 45'44,8 ; 2. Pamich, 46'24,6.

★ A Opava, le Tchèque Milan Skront a amélioré le record du monde des 30 milles, détenu par son compatriote Ladislav Moch avec 4 h. 12'03,4, en réalisant le temps de 4 h. 08'21,8.

★ Les championnats du monde, à Paris, ont débuté par l'épreuve masculine par équipes au fleuret électrique, disputée sur le grand court du Stade Pierre de Coubertin. Les douze formations nationales étaient réparties en quatre groupes, la première de chaque poule étant seule qualifiée pour la finale. Voici les résultats enregistrés lundi :

Poule A : Italie bat Roumanie, 10 victoires à 6 ; Italie bat Danemark, 13-3.

Poule B : France bat Belgique, 12-4 ; France bat Espagne, 9-2.

Poule C : Hongrie bat Allemagne, 9-2 ; Hongrie bat Turquie, w.o.

Poule D : URSS bat Gde-Bretagne, 9-7 ; URSS bat Etats-Unis, 12-4.

L'Italie, la France, la Hongrie et l'URSS sont qualifiées pour la poule finale.

son gré. Un peu las du parfait amour, et espérant un respect si prolongé devait avoir attendri Emilia, le comte venait, ce matin même, de joindre à son bouquet quotidien une lettre des plus pathétiques. Ce fut autant de bien perdu. Deux minutes après sa réception, la missive passait aux mains du frère, et Giovan, vers la fin de l'après-midi, se présentait chez le jeune comte.

Sa matière était préparée. Il prolongea d'abord les remerciements sur la grâce que Franz lui faisait de le recevoir, mais l'affaire en valait la peine ; ce qu'il avait à lui remettre risquait de s'égarer, rendu d'autre sorte ; et tout de suite, tirant la lettre de sa poche, il la posa au coin de la table, de manière à montrer toutefois que le cachet n'était pas rompu.

— Ah ! fit l'amoureux qui demeura court, et le silence succéda, tandis qu'Arcangeli, les mains à plat sur les genoux, feignait une mine attentive. Des plantes vertes retombaient en touffes, d'une jardinière ; un trophée de flèches mongoles décorait le mur, tendu d'un ancien cuir de Cordoue, et sur le bureau de marqueterie entre-deux, une bougie rose brûlait, à côté d'une écritoire de jade, et d'autres bagatelles de curiosité.

(à suivre)

Rappelez-vous que le journal sort de presse à 4 heures du matin.

Ses crises lui donnant un peu de relâche, les médecins permirent qu'on la levât, mais ce n'était que pour passer du lit à une sorte d'immense niche, matelassée de satin vert doré. Elle y restait la journée entière, plongée, noyée dans un amas de dentelles et de point d'Angleterre, toute blanche, au fond de cette chapelle, avec ses étranges cheveux d'or pâle, relevés haut sur sa petite tête.

Elle ne s'ennuyait pas cependant ; les visiteurs étaient nombreux. Le duc survivait après son lever, frais du bain, mais déjà sous les armes, coiffé, cosmétique et rajeuni : il se divertissait à badiner, jouait aux olives ou à la mourre en se laissant rafler son argent, et régalaient Claribel d'ordinaire, de quelque cadeau de bijoux, de friandises ou des jouets superbes. Souvent, la prenant par la main, il faisait plusieurs tours de chambre avec l'enfant, si mignonne, si inégale à côté de son père haut et robuste, qu'elle avait l'air de sortir de sa poche. Ces visites enorgueillissaient Claribel, et elle y déployait ses gentillesques, puisqu'elle craignait extrêmement les parfums violents dont le duc était toujours empesté. Il y avait des jours où elle pâlisait et se sentait près d'étouffer, mais elle fût morte plutôt que de paraître incommodée, et de se permettre la moindre plainte.

Le comte Hans Ulric et Christiane descendaient aussi l'après-midi, et la



ÉLÉMIR BOURGES
DE L'ACADÉMIE GONCOURT

LE CREPUSCULE DES DIEUX

charmante fille aussitôt aimait tout de sa légèreté de nymphe, inventait cent sortes d'amusements, et forçait Claribel de s'y mêler. Alors, on tirait des armoires les joujoux somptueux de la petite : poupées, pantins, polichinelles, des chasses dans leur décor de sapins, des arches de Noé, vrais chefs-d'œuvre sculptés par les montagnards de Wolfenbuttel, puis force merveilles d'automates, des danseuses pirouettant, des chariots dorés dont les chevaux marchaient, des éléphants qui haussaient leur trompe ; mais la petite comtesse les considérait d'un œil morne, et demandait presque toujours Micke. C'était la préférée de l'enfant, une pauvre laide poupée que lui avait donnée une paysanne, un jour que Claribel passait dans la rue. Elle couchait son amie entre ses bras, s'allongeait et fermait les paupières, lui parlant bas de temps à autre, et répondant par un sourire triste aux encouragements de Christiane.

Mais nul ne se montrait, chez la ma-

lade, aussi assidu que l'amoureux comte Franz. La passion était venue ainsi qu'il arrive, à force de la simuler, et l'adroite politique d'Emilia l'avait rapidement portée au comble. Le jeune homme ne montait plus à cheval ; il oubliait de se jouer des valses de Strauss après son dîner, et sa bonne figure prenait même une expression de langueur touchante, pendant ses visites à Claribel. Il s'y consumait en soupirs, en lorgneries et en longs silences, ne bougeant point, passant sa main, qu'il avait belle, dans ses favoris rejoignant aux moustaches, et se faisant, au milieu de ses extases, si parfaitement oublier, que Claribel, comme si elle n'eût été qu'avec les meubles de sa chambre, adressait tout haut à sa poupée des objurgations maternelles, la grondait ou la consolait. Le petit bonhomme de Cramm, qui survint à l'un de ces moments, s'étant avisé de lui demander combien il y avait de temps que sa poupée était servée :

— Et vous, combien y a-t-il ? ripos-

ta Claribel offensée, car vous n'êtes guère plus grand.

Elle avait de ces traits, de ces réparties soudaines, et dans l'esprit, un tour singulier à dire des choses les plus communes. Une fois, le duc l'était venu voir, apportant un nouveau jouet de mécanique, un renard au milieu de poules, contre lequel un coq battait des ailes. Sitôt qu'elle aperçut l'animal, elle avait mis la main à son collier, comme en garde d'être volée, et elle donnait pour raison, avec une petite mine gentille : Ils sont si rusés dans les fables ! puis, interrogée sur Arcangeli, que le duc avait amené ce jour-là, elle se contenta de répondre :

— Oh ! je crois qu'il en a encore plus rusé que le renard !

L'Italien s'inclina sans protester, et son regard sournois et impudent se coulait malignement vers le comte Franz, témoin indifférent de cette scène. Arcangeli tenait son homme ; il était sûr de prendre enfin pied dans cette intrigue languissante, et de la diriger à

A TRAVERS LE MONDE

PARIS

Assemblée nationale française s'est réunie

Convoquée en session extraordinaire, pour débattre de l'ensemble de la politique économique et du projet de loi-cadre pour l'Algérie, l'Assemblée nationale s'est réunie à 15 h. sous la présidence de M. André Le Troquer. Moins de deux cents députés sur 598 sont présents dans l'hémicycle repeint à neuf quand le président de l'Assemblée déclare la séance ouverte. M. Bourges-Maunoury, président du conseil et M. Félix Gaillard, ministre des finances et de l'économie, sont au banc du gouvernement. Le climat est calme dans le vaste vaisseau dont les tribunes du public sont comblées. Les

couloirs en revanche plus fiévreux, sont le théâtre de conversations passionnées sur les deux questions qui ont motivé l'interruption des vacances parlementaires et la convocation des assemblées en session extraordinaire. Ainsi que prévu, on discutera en séance publique des interpellations sur la politique économique du gouvernement. Le projet de loi-cadre sur l'Algérie sera étudié de son côté par la commission spécialisée de l'intérieur.

Questions de confiance à Paris

(Ag. AFP) — La conférence des présidents des groupes parlementaires a décidé de proposer à l'Assemblée nationale de voter sur deux questions de confiance :

Le samedi 28 septembre (loi-cadre pour l'Algérie), et le lundi 30 septembre (interpellations sur la politique économique et agricole du gouvernement).

COME

1 180 montres en contrebande

(Ag.) — Les douaniers italiens ont arrêté près de Côme, pour contrôle, une automobile italienne qui venait de passer la frontière. A la suite d'une fouille minutieuse, les douaniers découvrirent un double fond dans le réservoir à essence. Dans ce double fond étaient cachées 1 180 montres d'origine suisse, en partie en or.

NEW-YORK

Le dégageant du canal de Suez à l'ONU

M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU, a proposé mardi d'inscrire aussi la question du dégageant du canal de Suez à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire des Nations Unies. Il annonce, dans un mémorandum, qu'il a l'intention de soumettre un nouveau rapport sur cette question à l'Assemblée générale, on sait que le dégageant du canal de Suez fut réalisé par une entreprise internationale. L'Assemblée générale devrait examiner le problème du paiement des frais, évalués officiellement à 8 millions de dollars. M. Hammarskjöld a annoncé en outre qu'il soumettrait « d'autres remarques encore » à l'Assemblée générale sur l'activité et le financement des forces de police des Nations Unies dans le Proche-Orient.

Taxis Tourbillon

A 30 CT. LE KM.

NOUVELLES VOITURES
Tél. 2 27 08

A TRAVERS LA SUISSE

Au Conseil National Prêt de 55 millions de francs à l'Autriche

(Ag.) — Le Conseil national a poursuivi mardi matin l'examen de la gestion de 1957. M. Etter répond à M. Jacquod (cons. Valais) que les efforts entrepris pour améliorer la situation de la famille se poursuivent. L'examen de la gestion du Département de justice et police, du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances est ajourné de quelques jours, pour permettre au chef du département, M. Feldmann, de fournir au Conseil des renseignements sur les résultats de l'instruction pénale dans l'affaire Dubois-Ulrich. Cette instruction est terminée. Un rapport a été remis le 13 septembre au procureur général extraordinaire, ainsi qu'au Département de justice et police. Mais avant de pouvoir parler devant le Parlement, le chef du Département doit s'entendre avec la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral dont dépend la procédure à suivre.

Au Département militaire, M. Jaekle (indép. Zurich) critique l'organisation du service technique militaire. M. Chaudet, chef du Département, tient à se porter garant de la parfaite honnêteté et de l'intégrité personnelle du chef du service technique et de ses collaborateurs. Pour ce qui est de la réorganisation de ce service, le chef du Département dit qu'elle fait l'objet des travaux d'une commission d'experts. C'est au vu du rapport que cette commission présentera que les mesures qui s'imposent seront prises. Quelques vœux sont ensuite exprimés par M. Sollberger (soc. Vaud) et Schuetz (soc. Zurich) en ce qui concerne l'assurance militaire. M. Chaudet en prend note.

M. Muret (pop. Vaud) propose de ne pas approuver la gestion du Département militaire. La gestion est approuvée par 93 voix contre 4.

Prêt à l'Autriche

Le Conseil approuve également la gestion du Département des finances et des douanes non sans que M. Steinmann (soc. Zurich) ait attiré l'attention sur la multiplicité des infractions aux prescriptions légales, dont se ren-

dent coupables si fréquemment les meuniers suisses de toutes catégories. Il ne s'agit pas là, dit-il, de manquements occasionnels, mais de fraudes érigées en un système qu'il est urgent de combattre.

MM. Pini (rad. Tessin) et Kaempfen (cons. Valais) rapportent ensuite en faveur de l'approbation de l'accord conclu avec l'Autriche sur l'octroi à cette dernière d'un prêt de 55 millions de francs pour l'aménagement de la ligne de l'Arberg, ligne qui revêt une grande importance pour le trafic en transit par la Suisse, de Bâle à Buchs et vice-versa.

M. Weber (soc. Berne) demande à son tour quelles sont les mesures envisagées pour atténuer la pénurie des capitaux dont le pays souffre actuellement. L'orateur critique la stérilisation d'un milliard de francs. La politique restrictive sur le marché des capitaux frappe surtout l'artisanat, l'agriculture et les communes et elle est cause d'une regrettable hausse des taux d'intérêt. C'est pourquoi il est nécessaire de cesser entièrement la politique de stérilisation des capitaux.

Au demeurant, les différends groupes approuvent l'octroi du prêt à l'Autriche.

Exposé de M. Streuli

M. Streuli, président de la Confédération, expose que si la situation sur le marché des capitaux est tendue, cela tient surtout à l'accroissement considérable de la demande. En effet, les capitaux sollicités pour les sept premiers mois de cette année se montent à 697 millions de francs, contre 329 millions pour la période correspondante de 1956 et 613 millions pour l'ensemble de l'année dernière. En fait, la liquidité est plus forte qu'il y a un an. D'ici à la fin de l'année, la Confédération aura libéré et stérilisé 900 millions de francs, ce qui n'est pas peu de chose. Pour l'année courante, le bénéfice net de la Confédération sera d'environ 250 millions de francs au lieu de 325 millions portés au budget. Le rôle de la Confédération ne peut être celui d'un super-banquier. Ce n'est pas à elle qu'il appartient de financer la haute conjoncture, alors que notre pays occupe encore près de 350 000 travailleurs étrangers. Elle ne doit pas non plus se démunir entièrement. Le chef du Département des finances et des douanes conclut que l'Etat fédéral poursuivra une politique prudente sur le plan financier et conforme aux intérêts généraux du pays. Il est inexact de prétendre que la hausse du taux d'escompte de la banque nationale est à l'origine de la pénurie de capitaux. L'orateur ajoute que les fonds de l'AVS et la SUVAL ont déjà mis d'importants capitaux à la disposition des communes en faveur de la construction de logements bon marché, quant au financement des usines hydro-électriques, il est avant tout du ressort de l'économie privée, des cantons et des communes intéressées.

Après ces considérations générales, M. Streuli recommande d'approuver l'octroi du prêt de 55 millions de francs à l'Autriche. Le projet est approuvé par 115 voix sans opposition et la séance est levée.

Au Conseil des Etats

Au début de la séance de mardi, M. Auf der Maur (cons. chr.-soc. Schwyz) rapporte sur le versement anticipé d'une indemnité aux Suisses victimes de persécutions nationales - socialistes. L'allocation ne pourra pas dépasser 50 000 francs par personne et par famille. Un crédit de 15 millions est ouvert à cet effet. Le Département politique a déjà constitué 655 dossiers de personnes qui revendiquent ce paiement anticipé, en principe et conformément au droit des gens, ces indemnités sont dues par le gouvernement allemand. Cependant, les pourparlers en cours pour déterminer les responsabilités rencontrent des difficultés : c'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral propose d'effectuer les versements par anticipation. Le projet ne se heurte à aucune opposition et il est approuvé par 35 voix.

Le président du Conseil des Etats, M. Kurt Schoch (rad. Schaffhouse) saisit cette occasion de flétrir le comportement du conseiller national Gottlieb Duttweiler qui s'est livré à une critique indécente du parlement, critique qui, dit-il, dénote une triste mentalité politique.

M. Wipfli (cons.-chr.-soc. Uri) rapporte ensuite en faveur de l'allocation de subsides pour le transport de marchandises de consommation courante dans les régions de montagne, répondant à quelques observations, M. Holenstein, conseiller fédéral, admet qu'il s'agit d'une mesure modeste et assure que l'ensemble du problème sera revu dans le cadre de la révision de la loi sur les chemins de fer. Le projet, déjà accepté par le conseil national, est voté par 29 voix sans opposition.

Reste à traiter une motion du Conseil national invitant le Conseil fédéral à verser des indemnités en réparation des dommages causés par la fièvre aphteuse, lors du passage en transit de Bâle à Chiasso d'un convoi de porcs contaminés. Au nom de la commission, M. Stœckli (cons. c.s.) recommande le rejet de cette motion. La Confédération peut tout au plus réparer les dommages directs, mais non les dommages indirects. M. Barrelet (rad. Neuchâtel) insiste sur les conséquences dangereuses que pourrait avoir l'acceptation de la motion. M. Holenstein, chef du Département de l'Economie publique, met en garde contre la motion dont l'acceptation pourrait avoir des conséquences incalculables (déjà un propriétaire de cinéma demande une indemnité parce que la clientèle de sa salle a diminué par suite de la fièvre aphteuse). Sur ce, le conseil des Etats rejette la motion par 22 voix contre 5.

TAXIS Tél. 2 38 59
MAB (J. Mabillard)
Mercedes 5-6 pl., petits tarifs

D'un jour... à l'autre

MERCREDI 18 SEPT. 1957

Fêtes à souhaiter

S. JOSEPH DE CUPERTINO, CONFESSEUR. — Joseph, qui naquit à Cupertino, en 1603, dans le diocèse de Naples, était cordonnier quand, à l'âge de 17 ans, il se fit admettre chez les Capucins comme Frère lai. Toutefois, perdu tout le jour en contemplations divines, inapte à tous les emplois, on ne tarda pas à le renvoyer. Quelque temps après, les Conventuels l'admirent à titre d'Oblat et compriment bien vite à quelle âme exceptionnelle ils avaient affaire et le firent étudier pour recevoir la prêtrise. Saint Joseph avait en outre le don de lire dans les âmes et de prédire l'avenir. Il rendit son âme à Dieu le 18 septembre 1663.

Anniversaires historiques

1759 Capitulation de Québec.
1797 Mort de Hoche.
1810 Naissance de Cavour.
1810 Proclamation de l'Indépendance du Chili.

Anniversaires de personnalités

Greta Garbo a 52 ans.
Paul Vialar a 59 ans.
Jean Letourneau a 50 ans.

La pensée du jour

« Etre riche, ce n'est pas avoir de l'argent, c'est en dépenser ».
Sacha Guitry.

Evénements prévus

PARIS. — Congrès national des amoniers de l'enseignement.
PARIS. — Championnats du monde de tennis (professionnels).
AU CHILI. — Fête Nationale. Anniversaire de l'Indépendance.

A vendre Borgward-Isabella

1957, 8000 km., comme neuve. Prix intéressant. Facilité de paiement. Reprise éventuelle.

S'adr. Ch. Bonvin, Beau-Site. Tél. 2 36 33, Sion.

A vendre cuisinière

électrique, en bon état. S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 478.

A vendre tracteur

7 CV. 1/2 ayant roulé 3 ans, parfait état de marche, prix avantageux. S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 479.

A louer, dans quartier tranquille, un appartement

de 4 pièces, avec tout confort, balcon. Libre le 1er novembre 1957.

S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 480.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir appartement

3 pièces. Ecrire sous chiffre P. 11066 S., à Publicitas, Sion.

Au Comptoir

MOTO - TREUILS « NOVA », équipés du célèbre moteur Basco.

Prix et poids imbattables.

Ne manquez pas de visiter le Stand NOVA, Halle 5

Maison A. Novera, Grandvaud, ou demandez démonstration à l'agent général pour le Valais : Joseph Briguet, St-Clément s/ Lens.

Industrie de Sion cherche

1 employé (e)

pour son service de facturation.

Faire offre avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 10923 S à Publicitas, Sion.

On cherche jeune fille présentant bien et au courant du service comme

sommelière

Très bon gain. Entrée tout de suite.

Faire offre au Relais du Manoir, Sierre ou tél. au 5 11 18.

A vendre

10 ruches

D.B. pastorales, 5 ruches D.B. ordinaires, 3 nucléées avec ou sans récolte.

S'adr. Chanton, Ancien Stand, Sion, tél. 2 25 70 en dehors des heures de bureau.

Intéressante initiative d'organisations laitières

La Suisse, on le sait, est, après la Finlande, le pays où la marge commerciale prélevée sur le lait et les produits laitiers est la plus basse. Cela a été rendu possible grâce à l'énorme effort de rationalisation accompli par les fédérations des producteurs et dans le commerce de détail. Mais il est fort difficile de parvenir à maintenir la modicité de cette marge malgré l'incessant accroissement des frais qui sont ceux de nos organisations laitières. Celles-ci n'y réussissent qu'en cherchant constamment de nouveaux moyens de rationaliser davantage encore leur travail et de comprimer de la sorte leurs prix de revient.

C'est ainsi que les Centrales laitières de Lausanne et de Vevey viennent d'introduire un nouveau mode d'emballage du lait, qui est appelé à simplifier de façon extraordinaire la manutention de celui-ci.

De plus en plus, personne ne l'ignore, la clientèle demande du lait pasteurisé en bouteille, qui la garantit contre tout risque d'infection par les bacilles de la tuberculose bovine, de la fièvre de Bang ou par d'autres germes pathogènes. Mais les bouteilles dans lesquelles est livrée cette marchandise exposent à de grands risques de casse lors de leurs transports et exigent beaucoup de main-d'œuvre pour leur lavage leur remplissage, leur capsulage, leur distribution et leur contrôle. Leur consignation et l'obligation de les rendre lavées à la centrale laitière causent maints embarras tant au détaillant qu'au consommateur. Elles sont en outre lourdes et encombrantes. Un camion transportant 5 tonnes ne pourra livrer que 2100 kg. de lait pasteurisé, les verres les contenant pesant 2900 kg. à eux seuls. Les bouteilles vides et celles revenant de chez les détaillants occupent beaucoup de place dans les locaux des organisations laitières.

Voilà les raisons pour lesquelles les dirigeants de ces dernières ne pouvaient se désintéresser d'une innovation introduite depuis peu dans plusieurs pays voisins, la vente de lait en «berlingots».

Cet emballage est réalisé par une machine suédoise, la «Tetra Pak» (appelée ainsi parce qu'elle donne aux berlingots la forme de tétraèdres). Cette

machine confectionne un tube de papier fort dans lequel le lait est introduit en flux continu et qui est pincé ensuite par des machoires mobiles exécutant des soudures perpendiculaires aux génératrices sous le niveau du lait, puis tronçonné aux endroits voulus par des ciseaux automatiques. Elle les groupe ensuite dans des paniers hexagonaux qui en reçoivent 18 chacun. Le papier est de la cellulose kraft, enduit de polyéthylène pure et aseptisé sous l'effet d'une résistance électrique.

Les avantages de ce nouvel emballage sont les suivants :

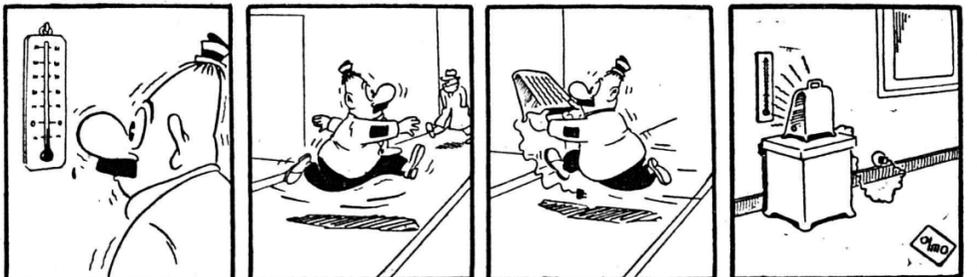
1) Il est jeté après usage, et tout problème de considération se trouve ainsi supprimé ;

2) Alors que la bouteille d'un demi-litre pèse 375 grammes, il n'en pèse guère plus de 10. Un camion transportant 5 tonnes peut ainsi livrer 4350 kg. de lait, les emballages-carton ne pesant en tout que 650 kg. Le papier nécessaire à la confection de 100 000 emballages peut être stocké sur 1 m², d'où une énorme économie de place. La forme de tétraèdre des berlingots permet d'empiler ceux-ci dans des paniers métalliques de façon à occuper un minimum de place (850 litres, contre 216 litres avec les bouteilles) ;

3) Ce récipient est rempli et scellé sous vide, d'où absence totale d'air dans leur emballage. Un joint plastique additionnel le long de la soudure longitudinale lui garantit une étanchéité absolue. Le lait est ainsi bien mieux garanti de tout risque de contamination qu'en bouteilles. En outre, le papier étant opaque, il est préservé de toute altération du goût ou de la valeur nutritive due à l'action de la lumière.

Tant d'avantages auraient pu faire espérer peut-être une diminution du prix du lait pasteurisé. Malheureusement, les constructeurs de la «Tetra Pak» louent leur machine et demandent une redevance par emballage fabriqué ; c'est là une prestation que l'on ne peut espérer supprimer pour l'instant. Cette innovation rendra néanmoins plus facile le maintien des marges actuelles malgré les frais sans cesse croissants afférant aux organisations laitières. Elle simplifiera d'autre part grandement la manutention pour le détaillant et le consommateur.

Les aventures d'Isidore



A TRAVERS LA SUISSE

Septembre musical de Montreux

(de notre envoyé spécial)

« Missa Solemnis » - « Carl Schuricht »

C'est une cathédrale : mais on n'y entre point par une porte largement ouverte. On y pénètre, comme dans la Chapelle Sixtine, par une petite porte... écrit Camille Mauclair dans son magnifique ouvrage « La religion de la musique » à propos de la « Messe en ré » de Beethoven.

En effet, Carl Schuricht nous a fait pénétrer progressivement dans son paradis qui a atteint son summum avec le « Sanctus » et « l'Agnus Dei » final.

« Von Herzen, — möge es zu Herzen gehen » (Partie du cœur, puisse-t-elle aller au cœur). On connaît la fameuse épigraphe que Beethoven a inscrite en tête de son œuvre. Il commença sa composition en 1818, année de la nomination de l'archiduc Rodolphe, frère de l'Empereur d'Autriche, comme archevêque d'Olmütz. Mais l'œuvre ne fut pas prête pour la cérémonie. Hélas, Beethoven n'a jamais entendu la Messe de son vivant. Malgré sa haute portée religieuse elle n'est destinée à aucune cérémonie proprement dite. Sa difficulté d'exécution, d'autre part, en fait une œuvre hors pair. Evidemment, la Passion selon St-Matthieu dépasse elle aussi le cadre du culte du Vendredi-Saint, mais on l'a mieux adaptée.

Le Kyrie initial avec son invocation répétée 3 fois nous fait croire que l'humanité se prosterne trois fois devant Dieu.

A la fin du Gloria qui suit, une joie extraordinaire s'empare du monde entier, où il semble que d'une sphère à l'autre des milliers d'êtres humains s'appellent et se répondent.

Le Credo où la passion est exprimée en termes d'une poignante émotion et sa résurrection affirmée en accords qui semblent coulés dans le bronze. La lumineuse ascension dans laquelle finit la fugue étonnante de cette partie est un des grands moments de l'ouvrage.

Puis voici le Sanctus avec son recueillement pieux qui se transforme en un balbutiement accompagné d'un murmure de l'orchestre.

Le Bénédicte introduit par la cantilène du violon solo plane comme un rayon de gloire sur cette scène où des mains d'anges promènent leur douceur sur nous.

L'Agnus Dei qui débute par un adagio — la plus géniale page de la Messe disait Vincent d'Indy, s'il n'y avait pas le Credo — se termine par la prière pour la paix... Dona nobis pacem.

Ainsi se termine ce chef-d'œuvre exceptionnel.

L'interprétation de Montreux est certainement l'une des plus parfaites qu'il

nous a été donné d'entendre.

L'Orchestre symphonique de la NDR, pour ses adieux, semblait vouloir se surpasser afin de nous laisser un souvenir encore plus lumineux d'une série de concerts étonnants.

Le Chœur de la Cathédrale Ste-Hedwige de Berlin, par contre, apparaissait pour la première fois en Suisse. Nous aurons cette semaine le bonheur de le réentendre dans deux autres manifestations. D'emblée cette phalange de plus de cent chanteurs que dirige Mgr Forster est apparue à l'image de sa réputation qui est très grande.

Quant au quatuor des solistes, il nous est familier et l'on sent une entente parfaite entre eux. En effet, le limpide soprano de la minuscule Maria Stader, l'alto généreux et plein de chaleur de Elsa Cavelti, le ténor Ernst Haefliger, à la voix éclatante, d'une haute musicalité et la basse généreuse et magnifique d'Heinz Rehfuß se fondaient en un tout d'une rare homogénéité.

Le violon solo d'Erich Rohn mérite aussi tous les éloges.

Mais pour couronner tout cela, Carl Schuricht, assurément le plus grand chef de notre époque, apportait sa forte personnalité, sa haute connaissance de l'œuvre, son intelligence, faisant de cette soirée un moment absolument inexplicable. Le pouvoir de séduction de Schuricht qui fait qu'il est un chef adoré des artistes se répercute sur l'auditoire qui reste subjugué et transporté dans un autre monde. On reste désarmé devant la manière de Schuricht de conduire une telle masse instrumentale et chorale avec une sobriété inouïe. La gestuelle n'est pas l'apanage de Schuricht. Il n'indique que l'essentiel, mais avec une façon qui n'appartient qu'à lui. Dès sa première apparition en Suisse, en 1943 et précisément avec la « Missa solemnis » à Lucerne, Carl Schuricht avait été une révélation et j'ai conservé de ce premier concert un souvenir que celui de hier soir n'a fait qu'amplifier.

Les mots sont incapables de rendre à l'endroit de Carl Schuricht la reconnaissance qu'on lui doit de nous proposer de telles émouvantes soirées.

Gilbert Chapallaz.

Eloge de la Chasse

L'éloge de la chasse n'est plus à faire. La chasse est un sport ou un gagne-pain qui consiste dans la recherche, la poursuite et la capture du grand et du petit gibier. Dans certaines contrées et, jadis, dans la nôtre, le genre de vie des hommes et l'abondance des animaux sauvages justifiaient la chasse par tous les moyens. Des hécatombes se produisirent. La coquetterie féminine devait aussi menacer la survie d'une masse d'animaux à fourrure. La baleine, d'abord pour la mode, puis pour l'huile, actuellement encore pour le savon, a risqué d'être exterminée. Le sport enfin, amenant sur le terrain de chasse des armées de chasseurs motorisés, devait accentuer encore le dur destin qui pesait sur les bêtes dites sauvages, souvent plus inoffensives que l'homme et parfois plus utiles.

La chasse fut jadis l'apanage des nobles et des riches. Les lois de la vénerie étaient celles de la chevalerie et subsistèrent durant des siècles. Elles influencèrent les mœurs de la société et la chasse inspira aussi bien des artistes séduits par Diane que des poètes et des musiciens. La démocratie ouvrit la chasse aux gens du peuple et, tandis que le gibier diminuait, le nombre des chasseurs augmenta. Le perfectionnement des armes à feu et des lunettes, le nombre croissant des routes et, des habitations en pleine campagne et dans des endroits jadis isolés, la culture agricole mécanique, le manque de tailleur et de fourrés furent défavorables au gibier.

L'Etat et les chasseurs, justement alarmés, de nombreuses institutions de protection de la nature et des animaux, une partie importante de la population, ainsi que des agriculteurs pour des questions d'intérêt, firent édicter lois et règlements et des permis fixant les conditions d'exercice de la chasse furent accordés. Il en est de la réglementation comme d'autres : elle est le résultat d'un compromis entre des intérêts opposés et ne donne pour ainsi dire satisfaction à personne. Les chasseurs ne s'entendent pas, l'Etat est un juge souvent incertain et incompétent, et les protecteurs estiment qu'on ne va pas assez loin !

Si la majorité des chasseurs sont corrects, d'autres commettent des abus, cherchent à se faire rembourser le plus vite possible les frais de leur permis, n'achèvent pas les bêtes blessées, insultent les promeneurs, etc.

Ne parlons ni de l'Alaska et de ses ours, ni de l'Afrique et de ses lions : qu'en est-il dans notre petit pays ? Grâce à de sévères mesures de protection, d'établissement de districts francs, de créations de réserves et aux limites fixées par les règlements cantonaux, le

gibier n'a pas disparu. Certaines régions, notamment dans les Alpes, sont giboyeuses. Des actions de repeuplement, lâcher de lièvres, etc., ont augmenté le nombre des animaux : destinés il est vrai à tomber sous la balle du chasseur ! Les hommes sont ainsi : tandis qu'une armée de savants lutte contre la maladie et la souffrance, une autre armée d'inventeurs cherche à faire sauter l'humanité.

Je compte parmi mes amis plus d'un chasseur. Je sais qu'ils aiment la nature et les animaux. Je n'ignore pas quelles sont leurs peines et leurs joies, ni la passion instinctive qui saisit l'homme à la poursuite du gibier. J'avoue qu'un morceau de venaison ne me répugne pas ! Cependant, en dépit des ruses du gibier, les chances sont trop inégales et lorsqu'on observe la vie des animaux, on ne voit pas sans chagrin le chasseur les abattre pour son seul plaisir. Il est vrai qu'il rentre souvent bredouille !

Sensiblerie, dira-t-on, car l'homme tue chaque jour pour se nourrir quantité d'animaux domestiques qui n'ont pas davantage mérité la mort qu'un chevreuil ou un lièvre ! Car ne parlons pas, sans rire, des dégâts « formidables » dont sont accusés ces « déprédateurs » !

La chasse continuera, en devenant de plus en plus difficile, à avoir ses détracteurs et ses ardents défenseurs. Chasseurs n'ayant rien à se reprocher, « tueurs », braconniers (au risque de leur vie, de la prison ou de l'amende salée) voient toujours dans la recherche, la poursuite et la capture, par la mort, du gibier, une satisfaction qui domine tous les raisonnements et ignore les lamentations des cœurs sensibles. Ainsi, l'ouverture de la chasse, en dépit des controverses qu'elle suscite, emplit d'espoir le chasseur impatient et de mélancolie l'ami de la nature respectant toute

J.-E. Chable

Tourisme pédestre suisse

Une brochure illustrée d'une jolie présentation relatant l'activité de l'Association Suisse de Tourisme Pédestre (A.S.T.P.) au cours de l'année écoulée vient de sortir de presse. Après 22 ans à la présidence de cette association, M. Otto Binder, de Zurich, a été remplacé par M. Otto Beyeler, de Goldbach-Berne, jusqu'ici président de l'association bernoise ; en même temps le secrétariat a été transféré de Zurich à Berne.

La signalisation uniforme en jaune des chemins et sentiers est toujours la tâche principale de l'A.S.T.P. Si le réseau de tous les cantons n'est pas encore parfaitement au point, de notables progrès ont néanmoins été faits : à l'heure actuelle plus de 1000 itinéraires représentant plus de 15 000 km. sont balisés ; on compte environ 10 000 indicateurs et 350 tableaux d'orientation ont été placés aux points de départ.

La signalisation jaune avec lettres noires du tourisme pédestre doit être connue de tous et respectée notamment par les conducteurs de véhicules auxquels est destinée la signalisation bleue et blanche. On obtiendra de la sorte une nette séparation du trafic ce qui ne manquera pas d'accroître la sécurité de la circulation. C'est précisément dans le but d'éloigner les piétons de la route qu'un essai a été récemment tenté le long de la route Bernese-Thoune où l'on a marqué tous les embranchements reliant la route cantonale à l'itinéraire pédestre passant à une certaine distance. A propos de la couleur, relevons qu'en montagne les losanges-repères sont rouge et blanc au lieu d'être jaune.

Tout le travail fourni par l'A.S.T.P. et ses sections cantonales prouve qu'il se trouve heureusement partout des gens qui, sur la base de directives communes, travaillent avec entrain à résoudre pour le bien de toute la population un problème particulièrement actuel.

Cette intéressante brochure peut être obtenue auprès du secrétariat de l'A.S.T.P., Nordring 10a, Berne.

Assurance-invalidité et Pro Infirmis

Il y a quelques mois déjà qu'a paru le rapport de la commission fédérale d'experts pour l'introduction de l'assurance-invalidité. Les cantons, les associations économiques et les organisations de l'aide aux invalides ont été invités à prendre position. L'avis de ces derniers présente un intérêt particulier. La revue Pro Infirmis, qui avait déjà consacré son numéro de juin 1957 à ce sujet, vient de publier dans son numéro de septembre la prise de position officielle de l'Association suisse Pro Infirmis. Ceux qui s'y intéressent peuvent l'obtenir en s'adressant au secrétariat général de Pro Infirmis (case postale, Zurich 32) au prix de Fr. 0.80 le numéro.

Cette requête recommande avant tout de mieux tenir compte des besoins des invalides graves en accordant des subsides pour la pension des enfants et des adolescents inéducables, pour la construction et les frais d'exploitation des homes qui les abritent ; elle demande en outre qu'on prête un appui financier pour l'exploitation d'ateliers d'occupation aux invalides qui ne peuvent être intégrés dans le circuit économique. Les « allocations pour impotents » que l'on a prévu d'accorder aux grands invalides ne devraient pas être allouées sous forme d'assistance, mais sous forme d'allocations juridiquement protégées.

Pro Infirmis compte par ailleurs qu'étant donné sa riche expérience et la vue d'ensemble que lui confère sa position d'organisation de faite de l'aide aux infirmes, on la considérera, comme par le passé, comme organe consultatif et qu'on s'adressera à elle en temps utile lors de l'élaboration des dispositions d'application de la loi.

Importations et marché interne

Le volume sans cesse accru des importations a eu pour effet, à côté d'autres facteurs, de faire disparaître le bénéfice de notre balance des paiements, qui présentait en 1953 encore un solde actif de 1.44 milliard. Pour le premier semestre de 1957, nous enregistrons un solde passif. Il en résulte une perte de substance très importante pour le marché des capitaux.

La balance commerciale de son côté présentait à la fin de l'an dernier un compte débiteur de plus de 2 milliards de francs.

Ces données témoignent de la politique commerciale libérale de notre pays, qui laisse largement ouverte sa porte aux produits étrangers. Devant cet état de fait, personne ne saurait raisonnablement nous reprocher de pratiquer une politique commerciale autarcique, même si nous attirons l'attention des consommateurs sur notre propre production industrielle, artisanale et agricole, qui à des degrés divers est en butte à une concurrence très vive de l'étranger. Cette concurrence n'est par ailleurs pas sans danger pour le maintien de la notion de qualité attachée aux produits nationaux.

Il n'était pas inutile de le rappeler au moment où va s'ouvrir le Comptoir suisse et où se prépare la « 41e Semaine suisse » qui, du 19 octobre au 2 novembre, verra apparaître dans les vitrines du commerce de détail la gamme variée des produits du pays.

(Semaine suisse).

ON LIT
la « Feuille d'avis du Valais »
dans toutes les familles

DANS LE VALAIS

Le Conseil fédéral approuve un arrêté valaisan

Le Conseil Fédéral vient d'approuver l'arrêté du Conseil d'Etat Valaisan du 25 juin 1957 qui étendait la convention collective de la menuiserie, de la charpente et de l'ébénisterie au Bas-Valais.

Nos Conseillers d'Etat en Italie

Une convention sera signée cette semaine encore à Rome entre l'Etat et le syndicat italien au sujet du percement du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard.

A cette intention, ce matin, à l'issue de la séance du Conseil, MM. les Conseillers d'Etat Gross, président du Conseil d'Etat et Gard ont quitté notre canton pour se rendre en Italie et plus spécialement à Rome.

Leur voyage a lieu afin de rencontrer une délégation italienne. Les délibérations de cette rencontre concernent le futur percement du tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Notre canton et le canton de Vaud ainsi que la ville de Lausanne, ont déjà promis leur appui financier. D'autres cantons de l'Ouest et du Nord-Ouest de notre pays s'intéressent vivement à la réalisation du projet.

Souhaitons que nos hommes d'Etat puissent accomplir au sein de cette rencontre un travail des plus fructueux en

faveur du percement de ce tunnel, nerf vital de notre tourisme.

★

Lors du voyage des journalistes suisses en Italie, voyage qui fait actuellement l'objet de plusieurs reportages dans notre journal, une conférence de presse a été tenue par les autorités de la vallée d'Aoste et, à Martigny, par M. Maurice Troillet. Nous traiterons donc, dans un article spécial, des problèmes du tunnel du Grand-Saint-Bernard.

La compagnie I-12 remercie

« En service à Saint-Romain-Ayent, la compagnie fusilier montagne I-12 que commande le capitaine Piot a organisé vendredi dernier une soirée récréative au profit des patrouilleurs de l'unité.

Pour le plus grand plaisir des civils et des militaires de la région, la « Chanson valaisanne » a daigné apporter à cette réunion sa brillante collaboration. Facteur de communion généreuse, le chant doit animer nos troupes, le chant populaire ou la voix du pays qui demeure. A ce pays, la Chanson valaisanne prête une âme profondément vraie que le soldat, par son sacrifice, est mieux à même de sentir. A vous, chanteurs valaisans, à vous M. Haenni, directeur, pour un peu plus de joie saine au cœur de nos troupiers, merci !

Avec l'impayable fantaisiste séduisant René Bonvin, le chant s'accorda enfin au rire. Et la soirée de se terminer dans l'allégresse, non sans que le « petit blanc » ait encore allumé des rêves... de paille dans les cantonnements réparateurs... »

L'A.T.

Lettre pastorale de NN. SS. les Evêques de Suisse Le Maître de la vie

Ces paroles ont été pleinement accomplies par la Rédemption : Jésus-Christ, en élevant l'homme à l'état surnaturel, l'a fait autant qu'on peut l'être semblable à Dieu. « Etre sauvé », ce n'est pas seulement être délivré du péché et des peines dues au péché, c'est être un personnellement, intimement à Jésus-Christ, c'est être adopté par la Sainte Trinité, c'est participer à la nature divine, c'est entrer dans la vie éternelle. Cette vie sera définitive dans la gloire du ciel : alors l'homme aura part directement à la science de Dieu, à son amour infini, à son bonheur personnel, increé, éternel. La foi nous assure que chaque âme humaine est d'une telle valeur aux yeux de Dieu, que pour elle le Verbe incarné a offert sa vie et versé son sang sur la croix.

S'il a donné à l'homme le droit de disposer de la vie des animaux, Dieu s'est réservé à lui seul le droit de disposer de la vie de l'homme : la vie humaine est son domaine intangible, si intangible que l'homme lui-même ne peut donner à personne un droit sur sa propre vie. Il n'a pas le droit de se prendre une vie qu'il ne s'est pas donnée : le suicide volontaire est un crime. Celui qui s'enrôle au service des autres, qui se soumet à son autorité, ne leur donne pas pour autant le droit de disposer de sa propre vie. Les parents représentent Dieu dans la famille, l'enfant qu'ils sont chargés d'élever leur doit obéissance, mais il n'est pas leur propriété. Les parents n'ont pu donner la vie à leur enfant sans que Dieu intervienne, car Dieu seul peut créer une âme. L'apôtre déclare (Ephes. 5.22) « que la femme doit être soumise à son mari » ; elle n'est pas pour autant la propriété de l'homme. Les époux se donnent des droits et s'engagent à des devoirs réciproques ; le droit de disposer de leur vie, ils ne l'ont pas, ils ne peuvent se l'abandonner l'un à l'autre. Quand l'Etat condamne à mort un criminel (en Suisse cette peine ne peut être appliquée que par un tribunal militaire !) ce n'est pas en vertu du droit qu'il aurait de disposer de la vie humaine. L'Etat gardien autorisé de l'ordre, ne peut prononcer la peine de mort que pour défendre sa propre existence, en vertu d'une espèce de droit de légitime défense : « Il est réservé à l'autorité publique, dit Pie XII, de priver le condamné du bien de la vie, en punition de son crime, après que, par son crime il a lui-même abusé de son droit à la vie ». Qu'il s'agisse de saints ou de criminels, de personnes en bonne santé ou de malades, d'enfants déjà nés ou de ceux qui n'ont pas encore vu le jour. Dieu seul est, pour tout homme, maître de la vie et de la mort.

II

Chers Diocésains,

L'amour que nous portons à notre Pays nous fait un devoir d'attirer votre attention sur un mal qui est devenu un véritable fléau national : les attentats contre le droit à la vie de l'enfant. Les statistiques nous assurent que le nombre des innocentes victimes froidement sacrifiées avant leur naissance, depuis longtemps, atteint en Suisse, s'il ne le dépasse pas, le nombre des naissances ! Dans son « Théâtre du monde », Calderon met en scène un enfant qui au nom de tous ceux qui, comme lui, ne sont pas nés, jette dans la nuit cette tragique

accusation : « Destinés à devenir des enfants de lumière, ils sont morts dans les ténèbres ; en place d'un chaud berceau, ils ont trouvé une froide tombe ; au lieu d'une mère, une meurtrière ! » Cette accusation nous fait penser à Hérodote, l'assassin des Innocents. Qu'il soit né ou à naître, il y a dans l'un comme dans l'autre cas la mise à mort de l'enfant dont la vie dépend de Dieu seul. On admet généralement aujourd'hui que l'âme immortelle est, dès sa conception, le principe de toute vie humaine à ses débuts. Personne n'a prouvé le contraire. Détruire cette vie qui commence, c'est tuer un être humain. L'enfant, au premier stade de son existence, possède une vie personnelle dans le sein maternel : il a déjà un système nerveux, un appareil circulatoire sanguin bien à lui. La Providence a confié à la mère la charge irremplaçable de lui assurer protection et nourriture. Les lois de la biologie nous assurent que l'on ne peut impunément porter atteinte à la vie de l'enfant. La mère qui veut sauver sa vie au prix de celle de son enfant doit recourir, pour le mettre à mort, à des moyens qui répugnent à la nature. La fin ne justifie pas les moyens ! Il n'est permis à personne de porter atteinte aux droits de Dieu et de l'enfant. Qu'on ne dise pas que la mère se trouve dans un cas d'extrême nécessité, ou même en état de légitime défense. L'enfant n'est pas un injuste agresseur ; il y a moins encore un cas de nécessité qui autorise un homicide.

En effet, la science médicale a fait de tels progrès qu'il est extrêmement rare que l'enfant soit cause de mort pour sa mère malade. Ce qui il y a trente ans passait couramment pour ce que l'on appelle « une indication médicale » ne l'est plus aujourd'hui, grâce aux progrès de la médecine. On peut soigner la tuberculose ou une grave affection cardiaque aussi bien chez une mère en espérance que chez une autre femme. Malgré cela, sur le territoire de la Confédération suisse, plus de 50 000 interruptions de grossesse sont légalement autorisées chaque année. Si dans un seul de nos cantons ces opérations dites légales se répètent à la cadence de 8 par jour, c'est la preuve qu'une partie du corps médical ne se soucie plus des principes de la morale naturelle et chrétienne et se met au service de cette catégorie de femmes qui renient leurs devoirs maternels. Et nous ne parlons pas des médecins qui font un métier de cette pratique. La vocation du médecin, son devoir d'état est de se mettre au service de la vie ; il doit donc tout employer pour sauver et la vie de l'enfant et celle de la mère. Ce devoir ne souffre aucune exception. En nombre de cas délicats, au moment de la naissance, une intervention chirurgicale peut facilement sauver l'enfant sans mettre en danger la vie de la mère. Qu'on ne dise pas que la vie de la mère est plus précieuse que celle de l'enfant : l'un et l'autre ont le même droit de vivre. C'est seulement l'avenir qui pourra dire si la vie de l'un a eu plus de valeur pour la société humaine. Pour celui qui se confie à Dieu et cherche auprès de lui force et courage se vérifie cette règle providentielle : Dieu nous aime, en définitive, il fait tout servir, même nos épreuves, à notre vrai bien et à notre bonheur.

(A suivre)

Sur  mon matelas ↑



doux  joyeux éveil

Eprouvez vous-même le confort d'un matelas DEA, chez votre ensemblier, marchand de meubles ou tapissier. Vous pouvez également obtenir tous renseignements en vous adressant directement aux Usines Embru, Ruti ZH

A sauter au plafond cette offre si avantageuse:



1 grand PERSIL + 1 HENCO ensemble, seulement FR 1.15!

Guettez le bon qui va vous être distribué ces jours! Saisissez l'occasion:

Echangez votre bon - profitez! - c'est 50ct. d'économisé



Pour la blancheur et l'entretien Persil est un vrai magicien

Le linge trempé à l'Henco est à moitié lavé

et par-dessus le marché, on économise 50 ct.

Cette offre n'est valable pour l'instant qu'à Sion

Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL

Nous cherchons quelques

apprenties-téléphonistes

Les jeunes filles de nationalité suisse, âgées de 17 à 20 ans, ayant une bonne instruction secondaire et connaissant deux langues nationales, peuvent adresser leurs offres de service, accompagnées de certificats d'étude, de bonnes mœurs et de l'acte de naissance ou d'origine à la Direction des téléphones à Sion.

Délai d'inscription: 30 septembre 1957.

AMEUBLEMENTS

DONNET-DESCARTES

SAXON - Tél. (026) 6 22 62

- Chambre à coucher Fr. 28.—
- Literie Fr. 13.—
- Duveterie et couvertures Fr. 10.—
- Salle à manger Fr. 20.—
- Studio Fr. 15.—
- Tapis Fr. 10.—
- Divan-lit complet Fr. 5.—

Partout livraison franco domicile

Ecole Polytechnique

DE L'UNIVERSITE DE LAUSANNE

L'Ecole d'Ingénieurs prépare aux carrières d'ingénieur civil, d'ingénieur - mécanicien, d'ingénieur - électricien, d'ingénieur - physicien, d'ingénieur - chimiste et de géomètre.

La durée normale des études dans les divisions de génie civil, de mécanique, d'électricité et de physique est de huit semestres (épreuves pratiques du diplôme au neuvième semestre); cette durée est de sept semestres dans la division de chimie (épreuves pratiques du diplôme au huitième semestre) et de cinq semestres pour les géomètres (épreuves du diplôme suivant règlement spécial),



L'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme prépare à la carrière d'architecte.

La durée normale est de huit semestres; l'examen final du diplôme se fait au cours d'un neuvième semestre, après un stage pratique d'une année dans un bureau d'architecte.



Début du semestre d'hiver: 15 octobre 1957. Programme et renseignements au secrétariat, av. de Cour 33, Lausanne (réception: de 9 à 11 heures 30).

Location - Vente de machines à écrire

Fr. 20.— par mois

En cas d'achat, déduction de la location payée. Conditions spéciales pour étudiants.

JEAN REY, Bramois-Sion
Tél. hrs de bureau 2 38 43
domicile 2 11 31

2 gros lots

100000

5 octobre

50000

LOTERIE ROMANDE

SION, AVENUE DU MIDI
Chèques post. Il c 1800

KURT



ICHSEL

Votre installateur de téléphone

Tél. 2 38 38 SION « le Stade »

AVIS IMPORTANT

AUX PRODUCTEURS ET FOURNISSEURS DE FRUITS

Le CENTRE SEDUNOIS DE PASTEURISATION avise tous les producteurs et fournisseurs de fruits qu'il est, comme chaque année, acheteur de pommes pour la préparation de cidre; (pommes tombées fraîches et saines, pommes déclassées 3ème choix).

La marchandise sera prise à domicile et payée au plus juste prix selon l'état des fruits.

Pour tous renseignements ultérieurs, veuillez vous mettre en rapport avec le CENTRE DE PASTEURISATION: Ste-Marguerite, Sion, tél. 2 26 44 (027).

A louer à Sion, Quartier de l'Ouest

libre tout de suite

APPARTEMENTS DE 1, 2, 3, 4 et 5 PIECES,
tout confort, ainsi que

LOCAUX COMMERCIAUX
(Magasins et boxes).

Pour traiter, s'adr:

CHARLES METRY, FIDUCIAIRE - SION - TEL. 2.15.25

Jeune homme

cherche place comme aide portier, ou garçon de cuisine ou aide dans un magasin. Entrée tout de suite.

Adresser les offres au Bureau du Journal sous chiffre 473.

On cherche pour tout de suite à louer

appartement

de 3 pièces avec salle de bains.

Ecrire sous chiffre P 20 893 S. à Publicitas, Sion.

Nous cherchons une serveuse pour le magasin et

tea-room

Débutante acceptée. Faire offre à Confiserie Mani, Yverdon.

Tél. (024) 2 20 48.

On cherche

jeune fille

pour tenir le ménage. S'adr. Les Fils de Charles Favre, Vins, Sion, tél. 2 23 01.

A vendre:

charpentes, poutres, portes - fenêtres, d'occasion, en bon état.

Ecrire sous chiffre P. 11063 S., à Publicitas, Sion.

On cherche remplaçante

sommelière

1 jour par semaine. Café des Châteaux, Sion.

DANS LE VALAIS

AGARN

Un piéton renversé

M. Aloys Breggy, d'Agarn, âgé d'une quarantaine d'années, fut renversé par une voiture alors qu'il circulait sur la route près du village. Le véhicule était piloté par M. Luigi Fontana, commerçant à Milan. M. Breggy fut transporté à l'hôpital de Viège dans un état grave et souffre de plusieurs fractures et de contusions.

MOLLENS

Collision

Une voiture est entrée en collision, à Molles, sur la route de Montana, avec un motocycliste. Le motocycliste fut transporté à l'hôpital de Sierre avec diverses blessures. Il s'agit de M. Bernard Crettol, âgé de 32 ans. Les dégâts aux véhicules sont importants.

HEREMENCE

Accident mortel

Hier après-midi, un grave accident est survenu à Hérérence. Mme Vve Elisabeth Dayer, mère de M. le juge Emile Dayer faisait les regains dans un champ situé en contre bas de la route où travaillaient des ouvriers. Des pierres roulerent et l'une d'elle atteignit si malencontreusement Mme Dayer qu'elle fut grièvement blessée.

Transportée à l'hôpital régional par les soins de l'ambulance Gillioz. Mme Dayer qui souffrait d'une fracture du crâne devait décéder dans la soirée, après avoir été trépannée.

Nous présentons à la famille dans le deuil, nos plus sincères condoléances.

PONT DE LA MORGE

Un ouvrier blessé

Alors qu'il travaillait sur la route pour l'entreprise Quennoz, M. Udry de Conthey a été renversé par une auto.

Il souffre de contusions sur tout le corps et a été transporté à l'hôpital.

FULLY

Une manifestation qui s'annonce sous les meilleurs auspices

C'est, vous l'avez certainement deviné, la fête de lutte suisse qui se déroulera dimanche prochain 22 septembre au Parc des Sports du Petit-Pont.

Une cinquantaine de lutteurs se sont déjà annoncés parmi lesquels nous relevons le champion Dessimoz Bernard, Pollinger qui est son plus dangereux rival, Félix Brigger, les Hugon, Mottier, Terrettaz. Le club invité de Vevey a délégué une douzaine de lutteurs dont Schlumpf, Waser, Buttikofer à qui les Valaisans feront la vie dure.

Le club local a inscrit entre autres les frères et les cousins Gay et Luisier qui n'ont pas dit leur dernier mot. Une rencontre sportive qui promet et qui rendra...

On circulera bientôt sur le nouveau pont de St-Maurice

D'après un renseignement que l'on a bien voulu nous communiquer, la circulation sera ouverte sur le Pont de St-Maurice dès le 28 septembre. Un raccordement provisoire sera établi pour relier le canton du Valais au canton de Vaud.

MONTHEY

Sérieux accrochage

Sur la route de Choex à Monthey, une moto conduite par M. Marcel Rouiller, de Choex, est entrée en collision avec un camion de l'entreprise Otto Affolter, de Monthey. La moto est hors d'usage, mais par contre on ne déplore pas de blessé. La police a procédé aux constats.

Entre nous,

... avez-vous déjeuné aujourd'hui ?

Après un repas, la force musculaire augmente d'environ 30%. En d'autres termes, on est particulièrement en forme, et le même travail se fait avec bien moins de fatigue. Déjeuner sans la moindre hâte avec un bon morceau de pain, du beurre, du café au lait — voilà la condition première de votre bien-être physique, de votre bonne humeur, de votre entrain pour commencer la journée!



Le pain de votre boulanger pâtissier, aliment bon marché, quotidiennement frais, sain et toujours prêt à la consommation.

LE TEMPS TEL QU'ON L'ANNONCE

PREVISIONS DU TEMPS VALABLES JUSQU'A MERCREDI SOIR

Pour toute la Suisse: Beau temps, brouillards matinaux par endroits sur le Plateau. Faibles vents locaux. Températures en plaine pendant l'après-midi comprises entre 17 et 22 degrés.

Noces d'or

M. et Mme Alphonse Es-Borrot, de Monthey, âgés respectivement de 76 et de 72 ans, ont fêté leurs nocés, entourés de leurs enfants et petits-enfants.

Nous adressons nos compliments aux heureux jubilaires et leur souhaitons de longues et belles années, entourés de l'affection de leur famille.

Les 7 règles du cycliste

Fais connaître, nettement et assez tôt, ton intention de changer de direction.

Avant d'obliquer à gauche, laisse passer celui qui vient en sens inverse. Ne lui barre pas sa route.

Circule tout à droite de ton chemin; tu y seras plus en sécurité et tu contribueras à assurer la fluidité du trafic.

Sois méticuleux en ce qui concerne la propreté du feu rouge placé à l'arrière de ton vélo.

Lorsque des véhicules à moteur sont arrêtés devant toi, ne te faufile pas, en serpentant, jusqu'à la tête de la colonne. Contenté-toi de ton rang et attends ton tour, comme les autres.

Ton vélo n'est pas un camion. Les objets lourds encombrants n'ont pas place sur un vélo.

Ne t'accroche pas à une automobile. C'est interdit et dangereux.

TRIBUNE LIBRE

Sur le télésiège de l'Arpille et la route de La Forclaz

On nous écrit:

JEUNES GENS, ON VOUS OBSERVE!

Et votre démonstration ne fut guère applaudie des spectateurs involontaires! Dimanche dernier, trois jeunes gens effectuaient la descente sur le télésiège de l'Arpille. Les passagers du même convoi furent unanimes à s'apercevoir du comportement de ces jeunes gens. L'un sautillait sur son siège, après chaque passage dangereux et poursuivait sa mascarade au risque de provoquer un accident spectaculaire. Son compagnon, lui, avait découvert le jeu sympathique de se balancer tantôt à gauche, tantôt à droite et son amusement n'était guère plus favorable à la course. Un troisième paraissait quelque peu plus posé et nous lui rendons la monnaie pour son comportement. Mais les deux amis risquaient à chacun des exploits de leur trop ingénieuse... intelligence, de faire dérailler le câble et de provoquer la catastrophe générale.

Et la scène continue... trop belle pour des inconscients de cette espèce. A la descente de la route de la Forclaz, les mêmes comportements se poursuivent, en y ajoutant la vitesse exagérée.

Qu'en pensent la Direction du télésiège et les usagers de la route de la Forclaz? Nous laissons à chacun le soin de juger... et de prendre des dispositions avant un accident.

N.B.: Nous sommes à même de fournir le numéro de contrôle du véhicule en question.



Pris avec du syphon ou de l'eau minérale

l'apéritif « LUY »

boisson agréable et rafraîchissante, légère en alcool

Convient à tous!

« Diva » S.A., Sion

pour la vente des fruits et légumes OFFICE CENTRAL SAXON

Bulletin de renseignements

No 36-57

Quantités expédiées du 8 au 14 IX 1957

POMMES

| | |
|-----------|--------|
| 8.9.1957 | — |
| 9.9.1957 | 25.819 |
| 10.9.1957 | 8.469 |
| 11.9.1957 | 9.509 |
| 12.9.1957 | 6.125 |
| 13.9.1957 | 3.621 |
| 14.9.1957 | 4.729 |

TOTAUX de

la semaine 58.272

EXPEDITIONS

au 7.9.1957 302.543

EXPEDITIONS

au 14.9.1957 360.815

PREVISIONS

semaine du

15 au 21.9.57 50.000

POIRES

| | |
|-----------|--------|
| 8.9.1957 | 489 |
| 9.9.1957 | 32.148 |
| 10.9.1957 | 59.709 |
| 11.9.1957 | 47.846 |
| 12.9.1957 | 65.777 |
| 13.9.1957 | 24.874 |
| 14.9.1957 | 37.752 |

TOTAUX de

la semaine 268.545

EXPEDITIONS

au 7.9.1957 1.022.404

EXPEDITIONS

au 14.9.1957 1.290.949

PREVISIONS

semaine du

15 au 21.9.57 150.000

CHOUX-FLEURS

| | |
|-----------|--------|
| 8.9.1957 | 1.696 |
| 9.9.1957 | 29.407 |
| 10.9.1957 | 28.234 |
| 11.9.1957 | 19.604 |
| 12.9.1957 | 32.422 |
| 13.9.1957 | 13.099 |
| 14.9.1957 | 21.927 |

TOTAUX de

la semaine 146.289

EXPEDITIONS

au 7.9.1957 1.541.919

EXPEDITIONS

au 14.9.1957 1.688.208

PREVISIONS

semaine du

15 au 21.9.57 100.000

TOMATES

| | |
|-----------|---------|
| 8.9.1957 | 20.091 |
| 9.9.1957 | 148.238 |
| 10.9.1957 | 137.306 |
| 11.9.1957 | 158.951 |
| 12.9.1957 | 122.413 |
| 13.9.1957 | 71.685 |
| 14.9.1957 | 107.004 |

TOTAUX de

la semaine 755.688

EXPEDITIONS

au 7.9.1957 2.565.846

EXPEDITIONS

au 14.9.1957 3.321.534

PREVISIONS

semaine du

15 au 21.9.57 700.000

OBSERVATIONS

Tomates: La vague de froid actuelle a des effets malheureux sur le marché. La consommation a diminué fortement car la tomate est rafraîchissante et s'apprécie surtout par temps chaud. D'autre part la maturité des fruits sur la plante est très ralentie.

Choux-fleurs: La baisse de température retarde la production et favorise la consommation de sorte que les prix doivent remonter.

Union de banques suisses

Chaque jour dès 14 h., les cours des principales valeurs aux bourses de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne peuvent être consultés au Stand 570, halle 5

Dans nos

SOCIÉTÉS

SION

HOCKEY CLUB VETERANS. — Mercredi à 20 h. à la patinoire: Vernissage des bandes. Tenue: salopettes.

CHEUR MIXTE DE LA CATHEDRALE. — Jeudi 19 septembre, répétition générale à 20 h. 30; dimanche 22, Office pontifical, fête de saint Maurice et ses compagnons, patrons du Valais.

CHORALE SEDUNOISE. — Ce soir à 20 h. 30, répétition. Présence indispensable. Programme: fête cantonale de chant. Le Comité.

SIERRE

Samaritains: Jeudi 19 crt., exercice à 20 h., au local. Dernier délai d'inscriptions pour la journée cantonale.

Club d'échecs: Jeudi 19 septembre, réunion; inscriptions pour la Coupe interne.

Gérondine: Ce soir mardi, répétition générale à 20 h. 15. Jeudi, répétition partielle pour basses et petites basses, à 20 heures.

Ste Cécile: Vendredi, répétition générale, MM. 20 h. 15, Dames 20 h. 30. Dimanche, Gd'messe.

CHRONIQUE

DE SION

Chœur de dames

Le Chœur de Dames de Sion a tenu son assemblée générale annuelle le mercredi 11 septembre à la salle du Café Messerli. Le nouveau comité se constitue comme suit:

Monsieur Joseph Baruchet, directeur;

Madame Germaine Imboden-Zuber, présidente;

Madame M.-Thérèse Morand, vice-présidente;

Mademoiselle Hélène Pitteloud, secrétaire;

Mademoiselle Hélène Dubuis, sous-secrétaire;

Mademoiselle Georgette Kolly, caissière;

Mademoiselle Sylvie Métrailler, sous-caissière;

Mademoiselle Anne-Marie Kolly, bibliothécaire.

Monsieur Harry-Pierre Moreillon, fondateur et directeur de la société ayant démissionné, c'est Monsieur Joseph Baruchet qui en assurera la direction. Le Chœur de Dames se fait un devoir de remercier chaleureusement son ancien directeur pour tout son dévouement pendant ses six années d'activité et lui souhaite pleine réussite dans sa vie musicale.

Une cordiale invitation à toutes les dames qui aiment chanter. Le Chœur a repris ses activités. Répétition le lundi soir à 20 h. 30 à la salle du Café Messerli.

L'abbé Ramanankilana au Centre missionnaire

Notre ville voit circuler depuis quelques jours de charmantes jeunes Africaines, rentrant du Congrès jociste de Rome via Sion ou Bramois, où des familles de missionnaires les ont reçues.

Jeudi soir, les jeunes qu'intéressent les missions pourront entendre, au cours de la séance de reprise du Centre missionnaire, M. l'abbé Jean-Pierre Ramanankilana, jeune prêtre de Madagascar, dont les dames de Bon Accueil ont si fort goûté l'éloquence colorée et la gentillesse. Rendez-vous à 20 h. 30, à la Maison des Œuvres, rue Dent-Blanche.

En fin de séance aura lieu, sans cérémonie, l'adieu d'un jeune Sédunois et d'une jeune Sédunoise qui vont partir ces jours prochains l'un pour l'Asie, l'autre pour l'Afrique.

BILLET SOCIAL

VIVRE

Vivre: on ne sait plus ce que c'est.

On travaille pour s'enrichir. On s'enrichit pourquoi?

Pour mieux vivre? Pour avoir à sa portée plus de plaisirs. Pour se rendre accessibles des délassements plus nombreux, plus variés, plus « distingués ». On ne l'avoue à personne, pas même à soi, mais le but, c'est la distraction.

Et pourtant, par définition même, la distraction reste en marge de la vie.

Ne serait-elle devenue l'essentiel chez l'homme d'aujourd'hui que par le vide affreux de son existence quotidienne?

A force d'épicer ses aliments, on en arrive à ne plus chercher que des épices. Et l'assaisonnement gagne en importance sur le substantiel.

Ainsi, la nourriture simple devient pour ceux qui ont dénaturé leur goût d'une fadeur extrême.

Vivre, c'est aimer. Apprendre à vivre, c'est apprendre à aimer.

Aimer, c'est souffrir pour quelqu'un d'autre que soi.

Et souffrir ainsi, c'est être heureux. Voilà la substance même de la vie.

Mais on y a mis trop de piments, voyez-vous.

Et voilà pourquoi cette substance-là, qui est celle de l'âme et dont l'âme doit s'alimenter pour grandir et resplendir, semble fade à beaucoup.

Aux mamans qui, surchargées de famille, méditent sur leur vie étroite dans la douceur grise d'un foyer, on donne parfois de bien singuliers conseils d'évasion. Les faire rêver à des aventures sportives ou autres, le triste remède!

Il est consolant de constater que tel n'est pas le cas pour des milliers de femmes de chez nous.

Allez proposer à une paysanne d'Anniviers ou du Loetschental une de ces perspectives d'évasion. En dehors de la sphère de son foyer, elle ne voudra rien comprendre. Il y a les devoirs de la famille, le reste ne compte pas.

Notre évasion n'est qu'en nous-mêmes et la chercher à côté de la vie, c'est s'emprisonner au-dehors de soi-même.

La vie peut être étroite et grise. Mais il est un côté où elle n'a pas de limite ni de ténèbres et c'est en-haut.

Et plus elle est étroite et grise à hauteur d'homme, plus grande et lumineuse peut-elle être au-dessus de nous-mêmes.

La puissance est fonction de l'âme. C'est vrai pour les armes à feu. C'est aussi vrai pour les hommes.

J. Salamolard

« Rhodania »

La « Rhodania », section de la Société des Etudiants suisses, a reconstitué son comité comme suit: Président: Jean-Paul Imesch, Sion; vice-président: Francis Dayer, Sion; secrétaire: Jean-Claude Florey, Vissoie; fuchs-major: Benoit Allet, Sion.

Geiger et la télévision

En attendant les émissions prévues pour la télévision suisse et dont nous avons parlé dernièrement, le pilote Geiger effectuera aujourd'hui même une vol dans les Alpes pour le compte de la télévision américaine.

Une auto dans un mur

Mlle M. B. Rieder se dirigeait vers le Pont de la Morge lorsqu'à la hauteur du Vieux Stand elle freina brusquement voulant éviter un motocycliste.

Son véhicule heurta violemment un mur de vignes qui bordait la chaussée. Dégâts matériels importants.

CINEMA ARLEQUIN

Dans l'homme aux clés d'or

Pierre Fresnay tient, une fois de plus, un rôle splendide, pathétique et chargé de sens pour ceux que les problèmes sociaux et éducatifs intéressent. Il faut, certes, comprendre la jeunesse et lui être indulgente, mais veillons à ce qu'indulgence ne devienne pas synonyme de faiblesse coupable. Allons apprendre de ce grand acteur qu'un punition sévère mais juste, donnée en temps utile, peut changer le cours d'une destinée. On pourrait y apprendre aussi qu'il n'y a pas de sot métier et que c'est la dignité de l'homme qui confère une dignité à la profession.



La saison de la chasse a commencé!

PROGRAMME RADIO

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

SOTTENS

7.00 Alla marcia; 7.15 Informations; 7.20 Sourire aux lèvres; 11.00 Paillasses; 12.00 Au carillon de midi; 12.45 Informations; 13.00 Le catalogue des nouveautés; 16.00 Voulez-vous danser; 17.30 L'heure des enfants; 18.50 Micro-par-tout; 19.15 Informations; 19.25 Instants du monde; 20.00 Questionnez, on vous répondra; 20.30 Concert symphonique; 22.30 Informations; 23.00 Pour danser dans l'ombre.

BEROMÜNSTER

6.15 Informations; 6.30 Concert matinal; 7.00 Informations; 11.00 Emission d'ensemble; 12.30 Informations; 13.25 Imprévu; 16.55 Valses de Chopin; 17.00 Chants populaires irlandais; 18.45 La guerre froide; 19.30 Informations; 20.00 Musique populaire; 20.10 Das Muscherteschamant, comédie en dialecte bernois; 22.15 Informations; 22.20 Automobilistes, écoutez.



Les enfants de Madame Elisabeth Dayer, née Sierro;

Monsieur et Madame Alexandre Dayer-Bovier et leurs enfants, à Hérérence;

Madame Veuve Eugénie Dayer-Genolet et ses enfants, à Hérérence;

Monsieur et Madame Cyrille Mayoraz et leurs enfants, à Hérérence;

Monsieur et Madame Emile Dayer-Logean et leurs enfants, à Hérérence;

Monsieur et Madame Firmin Dayer-Mayoraz et leurs enfants, à Hérérence;

Révérant Père Placide Dayer, missionnaire de St-François de Sales, à Genève;

Mesdemoiselles Aline et Simone Dayer à Hérérence;

ainsi que les familles parentes et alliées Sierro, Dayer, Seppes, Genolet, Pralong, Mayoraz et Bourdin ont la grande douleur de vous faire part du décès de

MADAME

Elisabeth DAYER

Veuve de Louis

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée accidentellement le 17 septembre, à l'âge de 67 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Hérérence, le jeudi 19 septembre, à 10 h. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour elle.

Constituez un joli service



avec les verres „Aurore“ d'AMORA

Depuis deux siècles, la moutarde de Dijon est réputée dans le monde entier. Sans être trop forte, la moutarde de Dijon a une richesse aromatique, une intensité de saveur inégalées.

En achetant ces jolis verres «AURORE» de moutarde «AMORA», vous vous constituerez rapidement un service, que vous pourrez compléter avec la carafe et la corbeille reproduites ci-dessus.

Le verre de 150 gr. Fr. 1.60
Même qualité de moutarde en tube de 110 gr. Fr. 1.-



La moutarde de Dijon la plus vendue en France

L. CHIRAT S.A. CAROUGE/GENÈVE



Pour les jeunes cet auto-coat

en belle draperie laine dans un beau choix de coloris :
noir, corail, pilote, beige, marine, rouge, nattier

89.-

Visitez notre nouveau rayon



MAGASINS

A louer à Sion
Avenue de la Gare 14-16
Angle rue des Creusets

Superficie de 40 m2 à 100 m2

Locaux clairs, grandes vitrines
Entrepôts sous-sol avec accès direct
Possibilité de bureaux au 1er étage
Plans à disposition.

S'adresser Avenue de la Gare 16, concierge 4me étage. - Tél. 2 35 80 ou **BALOISE-VIE, SERVICE IMMOBILIER**, 3, Quai Mont-Blanc - Genève - Tél. (022) 32 50 55.

Je cherche
jeune fille

pour aider au ménage et servir au café.

S'adr. à Albert Clerc, Café de la Poste, Froideville s. Lausanne, tél. (021) 4 14 65.

A louer
chambre meublée

et accès à la salle de bains.
M. Dorthe Marius, Aux Aubépines B, Sion.

Jeune employé, 4 ans de pratique, cherche place comme
comptable-employé de bureau

Libre tout de suite. Ecrire sous chiffre P. 20905 S., à Publicitas, Sion.

Viande de porc, veau et bœuf

cuisseau de veau sans os Fr. 10.- le kg. Roulé de veau sans os, Fr. 9.- le kg. Ragout de veau, Fr. 5.50 le kg. Rôti de porc sans os, Fr. 8.80 le kg. Rôti de bœuf sans os, de 7 à 8 fr. le kg. Bouilli, Fr. 4.60 à 5.20 le kg. Jambon salé, fumé sec, entier, Fr. 9.50 le kg. Côtelette fumée, Fr. 8.80 le kg. Saucisson sec, Fr. 8.- le kg. Saucisson pur porc, Fr. 7.- le kg. Saucisson 1/2 porc, Fr. 6.- le kg. Saucisse de ménage, Fr. 3.40 le kg. Tétine Fr. 1.50 le kg. Bœuf salé, fumé, Fr. 4.80 le kg. Saindoux, Fr. 2.40 le kg. Suif Fr. 1.20 le kg.
Boucherie Bruchez-Caron, Le Châble-Bagnes (VS), tél. 7 11 27.

Perdu
Casque

sur la route Brie-Chalais-Grône-Bramois. Le rapporter contre récompense à Lehner Joseph, Bramois.

On demande à acheter, région Sion ou Conthey

terrain

d'une surface de 3000 à 5000 m2, marais ou vague pour dépôt de vieux matériaux, éventuellement location envisagée.

S'adr. par écrit au bur. du journal sous chiffre 468.

A louer à ménage soigné

appartement

4 pièces avec hall, cuisine, bains, réduit, cave et galetas, frigo, chauffage général, machine à laver automatique, dans petit local. Libre tout de suite ou date à convenir. Faire offres écrites à Publicitas sous chiffre P. 11031 S.

A louer à la Clarté

appartement

3 pièces avec hall, cuisine, bains, tout confort, libre 1er décembre. S'adr. Jos. Andenmaten, rue du Scex 14.

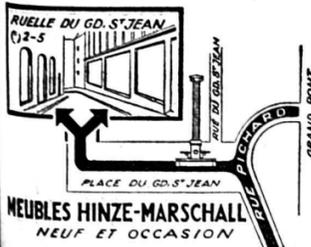
L'Agence Générale de la BALOISE - INCENDIE A SION

cherche
STENO-DACTYLO

Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres ou se présenter au Bureau, Planta, Sion. Tél. 2 21 59

ACHETEURS DE MEUBLES

Avant d'acheter vos meubles neufs ou d'occasion visitez ruelle du Grand St. Jean 2 - 5 (en dessous du Café de la Placette) Lausanne le magasin d'ameublement **Hinze - Marschall**



Lausanne
Tél. (021) 22 07 55
Vous y trouverez certainement ce que vous cherchez!
Devis sans engagement



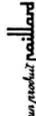
la meilleure secrétaire



chez soi...



...ou en voyage



La plus compacte des portatives légères (3.6 kg, coffret compris), appréciée déjà par un million d'usagers. Les caractéristiques essentielles d'une plus grande machine: clavier, chariot, cylindre, ruban, écriture et toucher normaux. Performances remarquables. Exécution standard et de luxe.



Mme E. Olivier-Elsig & Michel Rudaz
SION - rue de Lausanne

BANGKOK

Après le coup d'Etat en Thaïlande La situation semble calme Le maréchal Sarit au pouvoir

(Ag. Reuter) — L'état d'urgence a été proclamé mardi matin en Thaïlande, lorsque le commandant en chef de l'armée, le maréchal Sarit Thanarat, a donné l'ordre à l'armée d'occuper la capitale.

Le conflit entre le gouvernement et l'armée en Thaïlande, a commencé le 21 août, lorsque le maréchal Sarit, alors ministre de la défense, donna sa démission, en même temps que 5 autres officiers supérieurs de l'armée. Ces derniers n'avaient tout d'abord donné aucune explication à leur attitude, puis s'élevèrent dans la suite contre la présence au sein du gouvernement du « second homme fort » du pays, le chef de la police, le général Phao Sryanond. Ils exigèrent son éloignement et le remaniement du cabinet.

Dans un message à l'armée, diffusé par le radio, le premier ministre Phibul Songgram, le chef de la police, le général Phao et l'amiral Yuttasart Kosol, chef de la marine, ont été invités à se mettre à la disposition des autorités. On ignore ce que sont devenus ces trois personnalités. Un officier, le major général Pichai Montri, a pris le contrôle de la police forte de plus de 50 000 hommes.

La radio a annoncé plus tard, que le général Phao s'était annoncé volontairement.

L'armée a exigé plus tard que le premier ministre et l'amiral Yuttasart se rendent jusqu'à mardi. Elle a ordonné ensuite aux chefs des ministères de se rendre au quartier général de l'armée.

L'armée a annoncé que l'amiral Yuttasart s'était annoncé au QG et qu'il avait invité la flotte à rester calme. On apprend dans les milieux militaires que le premier ministre sera invité à démissionner puis un gouvernement de coalition sera formé.

Le MARECHAL SARIT, CHEF SUPREME

Un décret royal a annoncé cette nuit la nomination du maréchal Sarit Thanarat au poste de commandant de toutes les forces armées. Le décret royal qui a été radiodiffusé à 2 h. (heures locales) dit notamment : le maréchal Sarit Thanarat est nommé commandant suprême de toutes les forces armées, parce que le

OU SE TROUVE SONGGRAM

Le maréchal Phibul Songgram dont le gouvernement a été renversé lundi par un coup d'état militaire, se trouverait à la base navale de Sathaheep à 179 km. de Bangkok, que commande son fils Pradsong Phibul Songgram.

D'autre part on apprend que le nouveau commandant en chef des forces thaïlandaises a ordonné à l'ancien ministre de l'intérieur, le général de la police Phao Sryanond, de quitter la Thaïlande immédiatement.

EVENEMENT POLITIQUE INTERIEUR

Ag. (Reuter). — Le porte-parole du Département d'état a qualifié le coup d'état de l'armée en Thaïlande d'événement politique intérieur, qui n'aura aucune répercussion sur l'organisation du pacte du sud-est de l'Asie SEATO. La chute du gouvernement Phibul Songgram n'aura aucun effet sur l'aide militaire américaine à la Thaïlande.

Qui est Sarit ?

Le maréchal Sarit dans un message radiodiffusé, a déclaré qu'il avait pris toutes les mesures pour protéger la vie et les biens des étrangers vivant à Bangkok. Il a fait transmettre par des émissaires à l'ambassadeur des Etats-Unis ses meilleurs vœux en l'informant que le calme règne dans tout le pays et que la politique étrangère favorable à l'occident du Siam ne subirait aucun changement.

On déclare dans les milieux militaires que si le premier ministre refuse de démissionner, l'armée dissoudra le parlement et prescrira de nouvelles élections.

Le maréchal Sarit, âgé de 47 ans, participa au coup d'Etat de 1947 qui plaça au pouvoir le maréchal Phibul Songgram, ainsi qu'à la répression d'une révolte de la marine en 1951. Il fut ministre-adjoint de la défense dans tous les cabinets Songgram.

maréchal Phibul Songgram est incapable de diriger le peuple et de gouverner le pays.

L'état d'urgence a été proclamé sur tout le territoire national à 2 h. 30 (heures locales).

Tous les ministres et secrétaires d'état du gouvernement thaïlandais renversés par le maréchal Sarit Thanarat ainsi que les gouverneurs et les commissaires de police, se sont rendus au quartier général de l'armée où ils avaient été convoqués.

D'autre part, le maréchal Sarit Thanarat a nommé le général Khun Pichaimontri, chef de la police.

L'AEROPORT DE BANKOK EST ROUVERT

On annonce mardi à Hongkong que l'aéroport de Bangkok, qui avait été fermé par l'armée lors de la prise de pouvoir, est maintenant de nouveau ouvert. Le départ des avions pour Hongkong a été retardé de 24 heures à Bangkok.

Parmi les nouvelles autoroutes italiennes «L'Autostrade du soleil» apparaît déjà comme la plus importante construction routière de la Péninsule

L'autoroute Milan-Naples, appelée Autoroute du Soleil, qui parcourra la péninsule sur une longueur de 738 km. et qui reliera — par Bologne, Florence et Rome — la métropole lombarde à la métropole du Midi, sera une construction des plus grandiose réalisées jusqu'à ce jour en Italie.

La « Società Concessioni e Costruzioni Autostrade », appartenant au groupe IRI, s'est vu accorder par l'Etat la concession de la construction de cette autoroute et son exploitation pour une durée de 30 ans.

Tous les lots du parcours Milan-Florence et Capoue-Naples sont en cours de construction.

On prévoit que pour la fin de 1959, 280 km. d'autoroute de Milan à Florence et 40 km. de Capoue à Naples pourront être ouverts au trafic.

C'est un record qui mérite notre attention.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les 738 km. d'autoroute se divisent de la façon suivante :

| | |
|--|-----------|
| Milan (S. Donato Milanese)-Bologne (Casalecchio) | km. 193,7 |
| Bologne (Casalecchio)-Florence Ouest | km. 86,3 |
| Florence Ouest-Rome | km. 260 |
| Rome-Capoue | km. 158 |
| Capoue-Naples | km. 40 |
| Total | km. 738 |

Sur toute sa longueur, l'autoroute sera construite avec deux chaussées latérales de 7 m. 50 de largeur chacune (pouvant permettre le passage de deux rangées de véhicules). Elles seront séparées par un terre-plein (éventuellement avec haie) de 3 mètres de largeur.

Les chaussées seront bordées, sur toute la longueur de l'autoroute, par deux pistes dont la largeur sera également de 3 mètres, stabilisées et bitumées sur 2 m. 50 et destinées aux stationnements forcés. La largeur totale du siège routier sera de 24 mètres.

On dira qu'il est plus facile de construire des autoroutes en Italie qu'en Suisse.

Sans méconnaître les difficultés que nous rencontrons dans notre pays, nous devons reconnaître que les Italiens sont plus obstinés pour les éliminer et ne craignent pas de s'attaquer aux montagnes en créant des tunnels et des passages à travers les forêts en conservant partout la même largeur de la chaussée.

La pente maximum atteindra 3,75 pour cent en montagne. Le rayon minimum des courbes sera de 700 mètres sur le parcours Milan-Bologne, tandis qu'il sera de 400 mètres ailleurs; sauf sur le trajet Bologne-Florence, où il

descendra à 250 mètres à trois endroits seulement.

La vitesse de base a été ainsi fixée pour chacun des tronçons : Milan-Bologne 160 km.-heure; rayon minimum 700 mètres; pente maximum des rampes 3 pour cent; longueur de la visibilité 300 mètres.

Bologne-Florence, vitesse de base 100 km.-heure; rayon minimum de courbe 250 mètres; pente maximum 3,75 pour cent; longueur de la visibilité libre 180 mètres.

Florence-Rome, vitesse de base 130 km.-heure; rayon minimum de courbe 400 mètres; pente maximum 3,5 pour cent; longueur de la visibilité 200 mètres.

Capoue-Naples, vitesse de base 130 km.-heure; rayon minimum de courbe 700 mètres; pente maximum des rampes 3 pour cent; longueur de la visibilité libre 300 mètres.

Le parcours Milan-Bologne comprend naturellement la traversée du Pô. On a jugé important de l'établir dans la localité de Mortizza, un peu en aval de Plaisance, où le cours du fleuve offre plus de sécurité pour la stabilité de la construction.

Un autre point obligatoire de passage : la traversée des Apennins a constitué également un problème des plus difficiles.

Après de nombreuses études, le passage du Citerna a été choisi. Ce passage sera franchi à la quote de 730 mètres au-dessus du niveau de la mer et comprendra un petit tunnel de 650 mètres environ.

COUP D'OEIL SUR LE TRACE

Partant de Milan, après une légère flexion vers Plaisance, nœud routier de première importance, l'autoroute se dirige sur Bologne. Après avoir traversé le Pô, elle est parallèle à la « Via Emilia » et reste toujours au nord jusqu'aux portes de Modène. Elle passe ensuite au sud jusqu'aux environs de Casalecchio. Là commence le parcours dans les Apennins Bologne-Florence. Le passage des Apennins se fera, comme nous l'avons dit, par le Citerna, qui sera atteint en suivant d'abord la vallée du Reno, ensuite celle de la Setta jusqu'à Pian del Voglio, et enfin les vallées du Gambellato et du Bagnalo. Après le passage du Citerna, l'autoroute descendra à Barberino di Mugello; de là après le tunnel des Croci di Calenzano, elle arrivera à Florence en croisant l'auto-

route Florence-Mer à mi-chemin entre Prato et Florence.

De Florence à Rome, le projet en phase d'achèvement, prévoit le passage de l'Arno à l'ouest de Florence. Après quoi, suivant la vallée de l'Arno jusqu'à Montevarchi, l'autoroute pliera vers la vallée d'Ambrà pour rejoindre, après le tunnel du Rogheto, le val di Chiana, un peu après Monte S. Savino. Le tracé suivi conduit pas très loin de Chiusi et de Città della Pieve, pour passer ensuite sous Orvieto et longer la vallée du Tibre par Orte, Civita Castellana et Fiano et rejoindre enfin la grande ceinture-raccordement de la circonvallation de Rome.

L'itinéraire pour Naples partira de là, et après avoir passé Frosinone, il suivra à peu près le tracé de la Cassilina en touchant Cassino et Capoue.

AUTOROUTES A PEAGES

Comme presque toutes les anciennes autostrades, l'autoroute du Soleil sera à péages.

En partant de l'expérience américaine, on prévoit un système pouvant assurer une grande rapidité pour l'encaissement des péages, afin d'empêcher les encombrements; un contrôle sévère des encaisseurs; un personnel limité. Les péages ne seront plus encaissés à l'entrée, mais à la sortie des autoroutes.

ENCORE QUELQUES CHIFFRES EDIFIANTS

Il faudra pour les maçonneries un million et demi de mètres cubes de béton, 700.000 m³ de ciment armé, 100.000 m³ de ciment armé comprimé, environ 100.000 tonnes d'acier.

On prévoit, en outre, 26 millions de journées de travail.

Les ponts importants seront au nombre de 304. Celui du Pô aura une longueur d'environ 1200 mètres.

Les plus longs tunnels seront : celui du passage du Citerna (environ 650 mètres); celui des Croci di Galenzano (environ 800 mètres) et celui du Rogheto (environ 600 mètres).

Sept autres tunnels auront une longueur supérieure à 400 mètres.

Sur les parcours Milan-Florence et Capoue-Naples les ponts supérieurs à 15 mètres d'ouverture seront au nombre de 46; les viaducs d'une longueur minimum de 41 mètres et d'un maximum de 609 mètres seront au nombre de 55. Les tunnels — sur les mêmes parcours — dont la longueur totale sera de 7.267 mètres seront au nombre de 25.

Ce sont là toutes les données de l'autoroute du Soleil qui nous permettent de juger l'importance accordée aux nouvelles liaisons routières dans un pays pleinement conscient de l'avenir du tourisme européen.

F.-Gérard Gessler

LE BULLETIN INTERNATIONAL

Le système des kolkozos fait faillite

De notre correspondant à Vienne

Chaque année à la même époque, les journaux de l'Est se plaignent des difficultés que rencontre la rentrée des récoltes. Chaque année à la même époque, on constate que le système en vigueur dans le secteur agricole des pays satellites est de moins en moins efficace. Cependant, la situation n'a jamais été aussi critique que cette année, les milieux responsables se montrant particulièrement soucieux quant aux résultats de la nouvelle récolte.

En Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Bulgarie, des régions entières ont été submergées par les hautes eaux. Dans d'autres secteurs de l'Est, les travaux agricoles ont été retardés par le mauvais temps. Aussi, on se demande comment le régime au pouvoir réussira à combler les vides.

La Tchécoslovaquie — qui bénéficie du standard de vie le plus élevé de tout le bloc soviétique — se heurte à la même difficulté que les pays de l'Ouest : le manque de main-d'œuvre. L'usine exerce un attrait particulier. Une classe paysanne solide existe toutefois encore à l'Ouest, alors qu'en Tchécoslovaquie, ce sont des fonctionnaires de l'Etat qui contrôlent tous les rouages. Les chefs des kolkozos et les fonctionnaires des stations de machines agricoles et de tracteurs ne travaillent pas aussi intensément que le paysan qui laboure son propre champ. Ils ont même tendance à ralentir leurs efforts.

Le ministère tchécoslovaque de l'agriculture et des forêts a constaté le 25 juillet dernier dans une circulaire que la récolte s'annonce insuffisante. Bien que les entreprises industrielles aient dû mettre un grand nombre de « volontaires » à disposition, la récolte dans la plaine de l'Elbe n'a pas encore pu être rentrée, bien que 40% de la superficie de céréales aient déjà été fauchés. Il ne faut pas perdre de vue qu'entre 1951 et 1957, les terres cultivables ont diminué en Tchécoslovaquie de 7 506 000 hectares à 7 105 000 hectares du fait qu'une partie du terrain a été utilisée pour la construction d'industries, de maisons d'habitation et de routes.

En Hongrie, qui était jadis le gre-

nier de la monarchie, les terres cultivables ont été également réduites. Entre 1931 et 1940, 3 893 000 arpents étaient à disposition pour la culture du froment et du seigle. Actuellement, on ne compte plus, selon le « Nepszabadsag » que 2 600 000 arpents. Il faut donc augmenter à tout prix le rendement, ce qui est impossible dans le cadre d'un système de collectivisation. Le ministre de l'agriculture, M. Imre Dögei, a déclaré récemment que sur 2584 fermes collectives, 1200 seulement sont exploitées avec succès. Le « Nepszabadsag » écrit à ce sujet : « Nous devons appliquer une politique économique permettant également au paysan indépendant d'accroître sa production. » On se demande toutefois si cette constatation n'arrive pas trop tard. La pluie persistante et les inondations dans de nombreuses régions de Hongrie ne faciliteront pas le « miracle » qu'attendent les autorités.

La situation est tragique en Roumanie où l'organisation agricole a fait complètement faillite. L'organe central « Scinteia » s'est plaint à plusieurs reprises du fait que dans les régions de Bucarest, Craiova, Constantza, Ploesti et Galatz, où la récolte devrait être terminée, rien n'a été fait jusqu'ici. Le manque de moyens de transport entraîne la perte de grandes quantités de céréales abandonnées dans les champs où elles pourrissent.

La situation n'est pas meilleure en Bulgarie où 4800 hectares de terres cultivables ont été submergés par les eaux. Au moment où la récolte devrait déjà être rentrée dans le sud de la Bulgarie, le journal de l'agriculture, le « Zemedelsko Zname », qui paraît à Sofia, annonçait un retard considérable. Comme en Roumanie, les gerbes sont abandonnées dans les champs. Or, 4000 batteuses, 4147 faucheuses et 1500 machines à gerbes étaient depuis longtemps disponibles. Les producteurs de tabac sont eux-mêmes en retard. Seuls ceux qui connaissent l'attachement des cultivateurs de tabac à leurs plantations peuvent se rendre compte de l'ampleur de la faillite du système des kolkozos.

(Copyright reserved)

PARIS

ALGERIE ET POLITIQUE AGRICOLE

(Ag. AFP) — La première séance consacrée à la discussion des 28 interpellations sur la politique agricole du gouvernement s'est déroulée devant une assistance clairsemée qui n'a pas dépassé 150 députés.

Quatre interpellateurs se sont successivement fait entendre. Ils ont, les uns et les autres, avec gravité mais sans violences excessives, critiqué la politique Félix Gaillard de blocage des prix, exprimé les doléances du monde paysan et attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'ampleur et la profondeur du malaise agricole.

Pendant que les orateurs traitaient du problème agricole, la commission de l'intérieur entendait MM. Maurice Bourgès-Maunoury, et le ministre de l'Algérie, expliquer le contenu de la loi-cadre pour l'Algérie, dont le texte définitif, déposé au début de l'après-midi, comporte la création d'institutions fédératives.

La fin du débat agricole est prévue théoriquement pour samedi prochain. La question de confiance pourra être posée et, si tel était le cas, le vote aura lieu le 30 septembre, c'est-à-dire après la discussion sur la loi-cadre pour l'Algérie.

La confrontation algérienne commencera seulement lundi prochain. Là également, le dépôt de la question de confiance est envisagé mais le vote est d'ores et déjà fixé au 28 septembre, c'est-à-dire 72 heures avant celui intéressant les affaires économiques. La priorité donnée au scrutin algérien a été demandée par le président du Conseil. Elle entre dans la ligne arrêtée par le gouvernement qui, sans méconnaître l'importance du problème agricole, a toujours assigné à la question algérienne la priorité absolue.

TEL-AVIV

14 enfants tués par une explosion

(Ag. Reuter) — Quatorze enfants arabes ont été tués par l'explosion d'un engin qu'ils avaient découvert dans un champ près du village frontalier de Sandala dans la région de Jenin.

Le roi Seoud va venir en Suisse

(Ag.) — Le roi Ibn Seoud d'Arabie, qui séjourne actuellement à Baden-Baden, se rendra jeudi en Suisse en visite

privée. Son avion se posera jeudi après-midi à l'aéroport de Genève-Cointrin, où le souverain saoudien sera reçu par M. J.A. Mallet, chef du protocole adjoint du Département politique fédéral. Il repartira aussitôt pour Lausanne.

LONDRES

Protestation britannique

(Ag. Reuter) — Un porte-parole du Foreign Office a déclaré mardi que la Grande-Bretagne avait élevé le 10 septembre à Moscou une protestation contre la fermeture de la baie de Pierre-le-Grand, près de Vladivostok. Le Japon et les Etats-Unis avaient déjà protesté contre cette mesure prise le 20 juillet par les Russes et qui touche la navigation et l'aviation étrangères.

ROME

Pour le Grand-Saint-Bernard

(Ag. Ansa) — Les délégations italienne et suisse chargées de préparer une convention pour le percement du Grand-Saint-Bernard se réuniront mercredi à 17 h. 30 au Palais Chigi sous la présidence du vice-directeur pour les affaires économiques du ministère des affaires étrangères, M. Carrobbio.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION